



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EST SOMME

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



- 3 ÉDITO DU PRÉSIDENT**
- 4 LE TERRITOIRE**
- 5 LE BUREAU COMMUNAUTAIRE**
- 6 LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**
- 7 LES COMPÉTENCES COMMUNAUTAIRES**
- 8 PÔLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER**
- 16 PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE**
- 21 PÔLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**
- 25 PÔLE SPORT**
- 34 PÔLE PETITE ENFANCE**
- 39 PÔLE CULTURE**
- 48 PÔLE TECHNIQUE**
- 58 CENTRE SOCIAL**



Rapport d'activité de la Communauté de Communes de l'Est de la Somme

www.estdelaSomme.fr - Siège : Communauté de Communes de l'Est de la Somme 106 rue du Maréchal Leclerc 80400 EPPEVILLE Directeur de la publication : José Rioja Rédacteur en chef : Alexandre Delgado Rédaction, Conception et mise en page : Le service Communication de la Communauté de Communes de l'Est de la Somme Photos : CCES, AdobeStock, Canva Impression : Imprimé en France par Alliance Partenaires Graphiques à Gauchy à 150 exemplaires. Dans un souci de respect de la nature, la CCES a choisi d'imprimer sur du papier respectant les principes de gestion durable des forêts [norme PEFC]. De même, l'imprimeur s'engage à respecter la norme Imprim'Vert qui garantit une gestion écologique des produits et une recherche permanente de solutions de développement durable des méthodes d'impression.

ÉDITO

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, les services de notre communauté de communes se sont prêtés au jeu de la rédaction d'un rapport d'activité. Vous le savez, cet exercice de synthèse est essentiel à la politique de transparence que nous menons au sein de notre collectivité. Néanmoins, force est de constater que la retranscription des résultats du travail collectif porté par 87 agents communautaires sur une année complète n'est pas une tâche facile.

Au quotidien, l'action de la CCES est plurielle : assainissement, traitement des déchets, GEMAPI, sports, culture, services techniques, ressources humaines, soutien aux communes, aide aux associations, gestion budgétaire, petite enfance, affaires sociales, urbanisme, développement territorial, économie... Cette diversité nous confronte à des défis d'envergure, qu'ils soient techniques ou financiers.

Penser le développement du territoire, c'est réfléchir à l'ensemble de ses facettes en se basant sur des compétences multiples portées par les élus comme par les agents. Au fil des pages, vous découvrirez l'étendue de ces politiques publiques qui sont menées par notre intercommunalité, petite par son nombre d'habitants, mais grande par ses ambitions.

Face à des dotations en baisse et des effectifs contraints, nos agents font preuve d'une résilience et d'un pragmatisme exemplaires. La force de notre intercommunalité réside dans cette adéquation entre l'émanation des volontés démocratiques portée par les conseillers communautaires et leur concrétisation permise par une administration efficiente.

À court comme à long terme, les projets de la communauté de communes ne se forment qu'au sein d'une seule matrice : l'intérêt général. Je vous invite à les découvrir au sein de ce rapport d'activité 2023.

Bonne lecture à toutes et à tous.



José Rioja

Président de la Communauté
de Communes de l'Est de la Somme

LE TERRITOIRE

La Communauté de Communes de l'Est de la Somme, établissement public de coopération intercommunale, regroupe 41 communes avec un peu plus de 20 000 habitants qui ont décidé de s'unir et d'exercer ensemble un certain nombre de compétences.

Communauté de Communes de
L'EST de la SOMME



LE BUREAU COMMUNAUTAIRE 2023

JOSÉ RIOJA
Nesle
Président



JULIE RIQUIER
Ham
1^{ère} Vice-présidente
Emploi-Formation-Relation
avec les entreprises et
commerces
Tourisme



FRÉDÉRIC LECOMTE
Falvy
2^{ème} Vice-président
RH-Culture-Numérique-
Centre social



ANDRÉ SALOMÉ
Rouy-Le-Petit
3^{ème} Vice-président
CSNE-Aménagement
des ports intérieurs



JACQUES MERLIER
Mesnil-St-Nicaise
4^{ème} Vice-président
Urbanisme-Habitat



JEAN-MARC WISSOCQ
Morchain
5^{ème} Vice-président
Développement
économique



ALINE SPRYSCH
Douilly
6^{ème} Vice-présidente
Assainissement



DIDIER LEPÈRE
Eppeville
7^{ème} Vice-président
Espaces verts-
Voiries-Déneigement-
Chantiers d'insertion



FRANCIS BOITEL
Eppeville
8^{ème} Vice-président
Sport-Jeunesse-Santé



VINCENT JOLY
Y
9^{ème} Vice-président
Bâtiments communautaires-
Entretien du patrimoine



CATHERINE LARDOUX
Eppeville
11^{ème} Vice-présidente
Petite Enfance-Éducation-
Personnes âgées



BENOIT SCHIETTECATTE
Villecourt
12^{ème} Vice-président
Finances



JUSTINE POLIN
Hombleux
13^{ème} Vice-présidente
GEMAPI-Développement
durable



COMPOSITION
Président, 13 vice-présidents
et 9 membres titulaires.

FONCTION
Arbitrer, orienter et impulser
la politique communautaire.

MEMBRES DU BUREAU

Philippe LEFEVRE - Rethonvillers / Jean-Michel RIMETTE - Offoy / Patrice GRIMAUX - Ennemain /
Pascal BLONDELLE - Épénancourt / Christian MERESSE - Licourt / Éric LEFEBVRE - Hombleux /
Patricia POTURALSKI - Béthencourt-Sur-Somme / Jean-Edouard RICHARD - Curchy

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN 2023

HORS BUREAU COMMUNAUTAIRE



ATHIES Alain ACQUAIRE	MONCHY-LAGACHE Jacques PINCHON
BILLANCOURT Christophe DESACHY	MOYENCOURT David BECQUERELLE
BREUIL Charles DE WITASSE THEZY	MUILLE-VILLETTÉ Florian SLOSARCYK - Guy HINAUT
BROUCHY Marc BARBIER	NESLE Frédéric DEMULE - Stéphanie COULON Lucas PECRIAUX - Fanny TOTET Nicolas FORMAN
BUVERCHY Pierre CARPENTIER	CIZANCOURT Jean-Luc DOUTART
	CROIX-MOLIGNEAUX Hervé FRIZON
	EPPEVILLE Christophe VASSENT
	ESMERY-HALLON François LALOI - Sandra LEFEVRE
	HAM Eric LEGRAND Luciane DELEFORTRIE Christophe ZOIS - Julie VASSEUR Francis HAY -Francis ORIER Nathalie VERGULDEZOONE Thomas DUCAMPS Élodie CHAPUIS-ROUX Antoine BRUCHET
	PARGNY Corinne POLLARD
	PITHON Caroline GENSE
	POTTE Michel MEREL
	QUIVIERES Françoise RAGUENEAU
	ROUY LE GRAND Francis URIER
	SAIN CHRIST BRIOST Joël BELLARD
	SANCOURT Michel MARTIN
	HOMBLEUX Fabrice FRISON
	TERTRY Gérard MUSEUX
	LANGUEVOISIN Jacques GRAVET
	UGNY-L'EQUIPEE Jean-Pierre DELVILLE
	MATIGNY Marie-Estelle MERCIER
	VOYENNES Jean-Pierre LEMAITRE

COMPOSITION

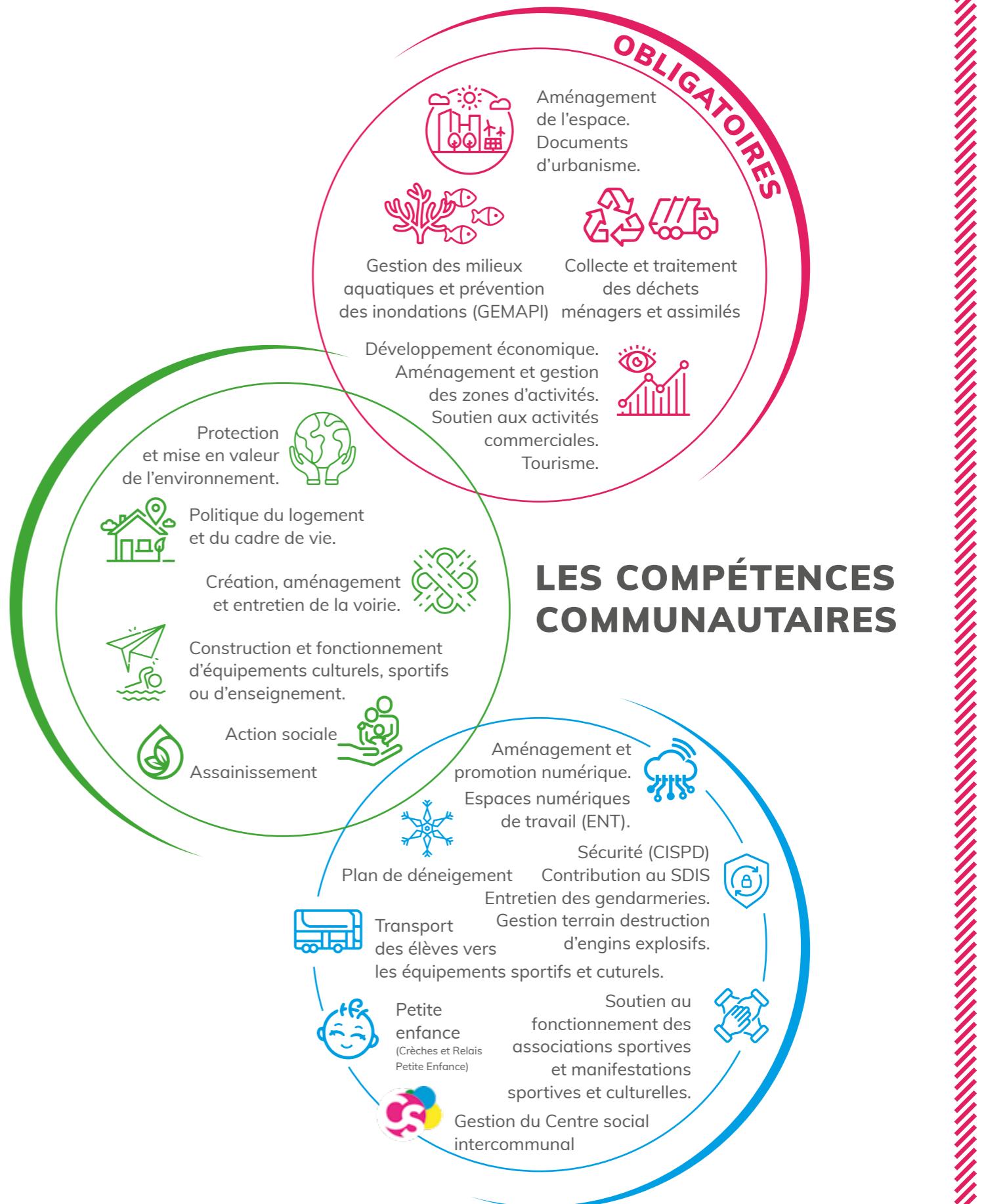
63 conseillers communautaires représentant les 41 communes.

FONCTION

Délibérer sur les propositions faites par le bureau.

LES RÉUNIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN 2023

12 janvier, 16 mars, 24 mars, 13 avril, 24 mai, 22 juin, 28 septembre, 30 novembre, 20 décembre



PÔLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

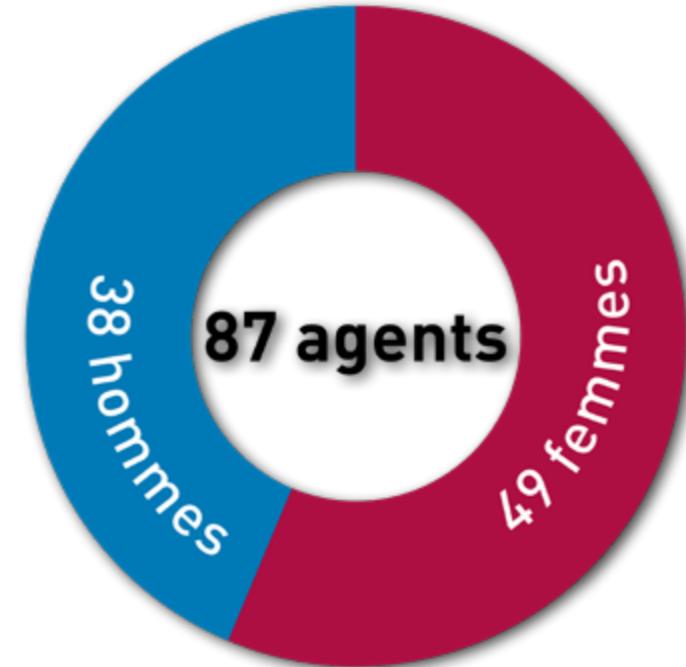
LES MARCHÉS PUBLICS

APPEL
D'OFFRES

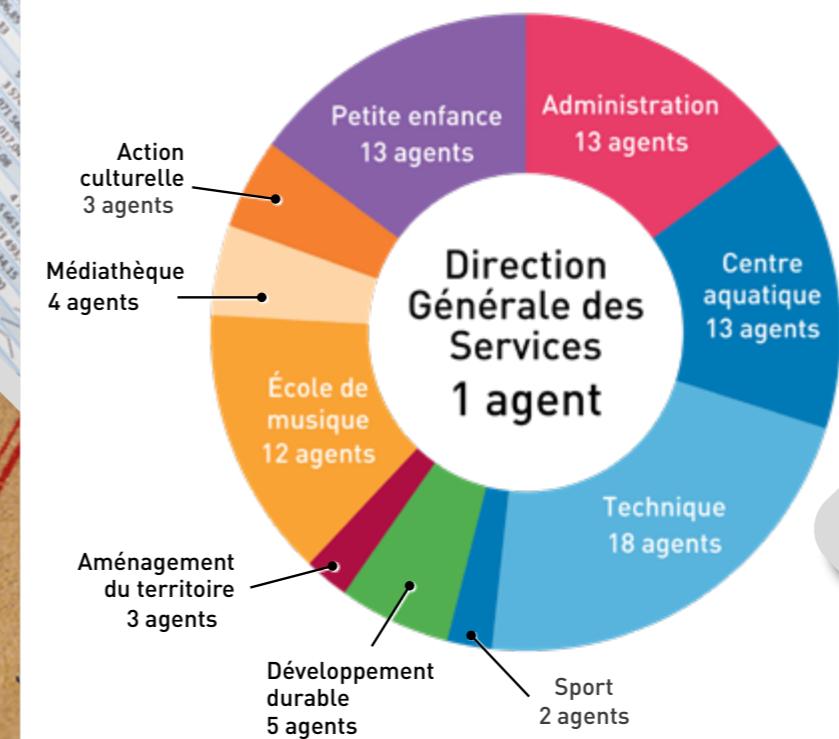


LES AGENTS AU SERVICE DES USAGERS

Pour mettre en œuvre les compétences et les actions, les élus se sont appuyés sur 87 agents répartis dans 7 pôles.



RÉPARTITION PAR FILIÈRE



BUDGET PRINCIPAL

Administration générale et services supports, SDIS, GEMAPI, urbanisme, Petite enfance (hors DSP micro-crèche de Nesle), Collecte et traitement des déchets, espace culturel de Ham, Sport (hors centre aquatique), tourisme, technique voirie et bâtiments, etc.

11 budgets annexes

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

ASSAINISSEMENT

- Non collectif
- Collectif

CENTRE AQUATIQUE

LA NOUVELLE SCÈNE

Salle de spectacle et espace séminaire

MICRO CRÈCHE

DSP micro-crèche de Nesle

BUDGETS ÉCONOMIQUES



BÂTIMENT INDUSTRIEL



PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES



ZAE EPPEVILLE



ZONE D'ACTIVITÉ 2



ZONE D'ACTIVITÉ 3

IMPÔTS LOCAUX

TAXES	TAUX D'IMPOSITION
Taxe foncière sur les propriétés bâties	5,05 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	6,57 %
Fiscalité professionnelle éolienne	18,53 %
Taxe d'habitation	5,98 %

TAXES	TAUX D'IMPOSITION
Cotisation foncière des entreprises	3,37 %
Cotisation foncière des entreprises de zone	18,53 %
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	14,63 %



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Etudes Plateforme multimodale de Nesle

83 604 € en 2023
873 061 € de 2021 à 2025

Réhabilitation friche industrielle Eppeville

285 168 €

Réerves foncières

149 479 €

PETR Contribution Office de Tourisme

88 000 €



AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

Déploiement fibre optique

251 548 €

Base Hébergement

81 080 €

GEMAPI

Fonctionnement : 58 117 €

Hardines

38 933 € en 2023
Investissement : 33 500 €
Fonctionnement : 5 421 €



ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES

Contribution SDIS

558 167 €

Fiscalité éolienne redistribuée

450 358 €

Fonds de concours 2023

296 409 €
Bâtiments : 43 241 €
Voiries : 253 168 €

Crédits espaces verts

225 545 €

Chantiers d'insertion ADI80

207 917 €
3 chantiers d'insertion

PLUi

Plan local d'Urbanisme intercommunal
110 350 €



SERVICES PUBLICS

Assainissement

3 285 980 €
Investissement : 2 015 087 €
Fonctionnement : 1 270 893 €

Ordures ménagères

2 370 583 €
Investissement : 14 934 €
Fonctionnement : 2 355 649 €

Centre aquatique

746 136 €
Prise en charge pour couvrir les déficits d'investissement et de fonctionnement

Sport

717 154 €
Investissement : 228 178 €
Fonctionnement : 488 976 €
dont 109 628 € de soutien aux associations sportives

Petite enfance

587 566 €
Crèche & RPE
Investissement : 36 173 €
Fonctionnement : 551 393 €

Médiathèque

408 549 €
Investissement : 54 997 €
Fonctionnement : 353 552 €

Ecole de musique

354 661 €
Investissement : 35 219 €
Fonctionnement : 319 442 €

La Nouvelle Scène

314 739 €
Prise en charge pour couvrir les déficits d'investissement et de fonctionnement

Centre social

307 270 €
Fonctionnement : 288 929 €
Dont 175 333 € de subventions
Investissement : 18 341 €

Voirie

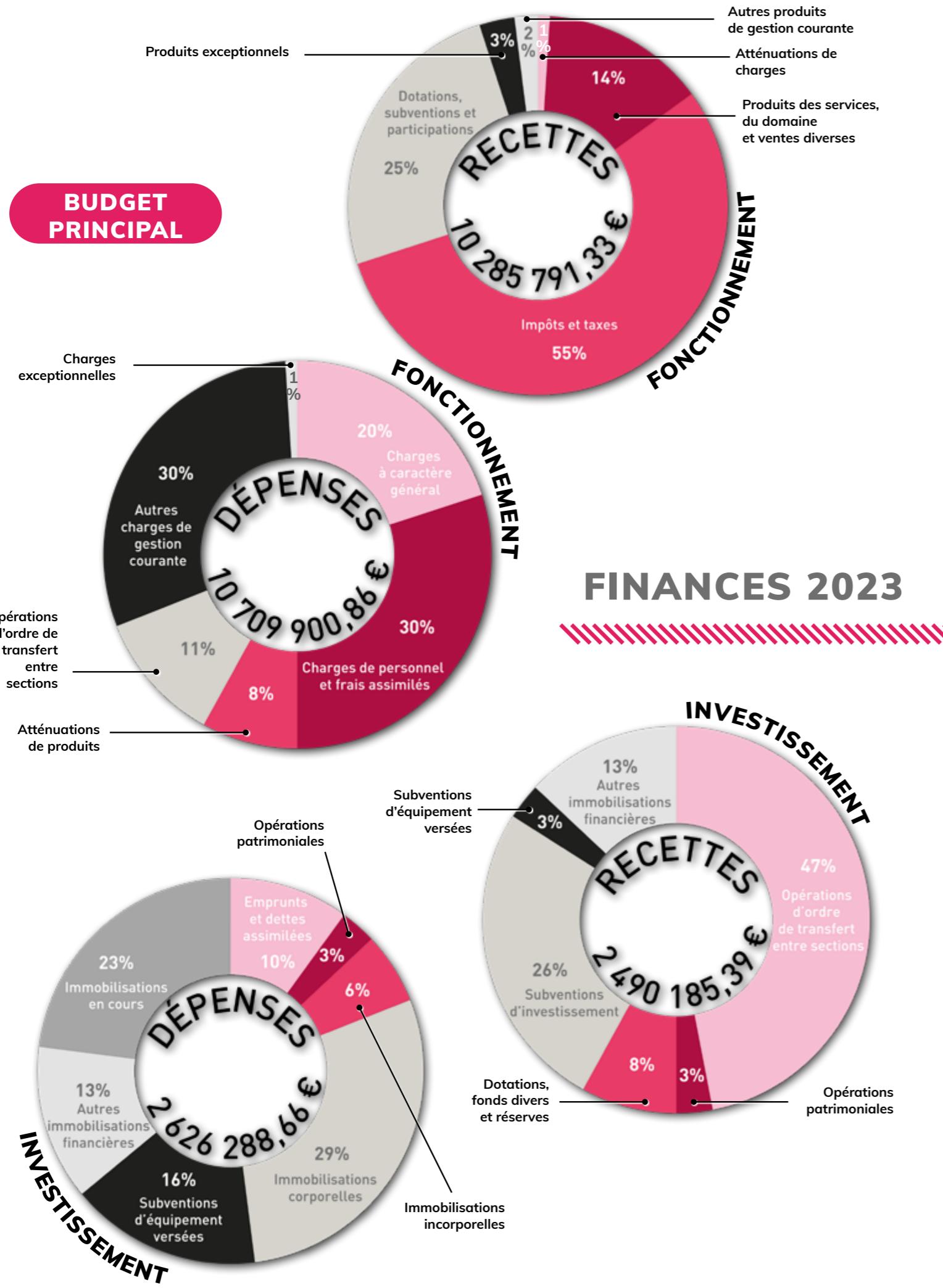
239 856 €
pour l'entretien et la réfection des 48 km de voirie communautaire
Investissement : 90 605 €
Fonctionnement : 149 251 €

MARPA

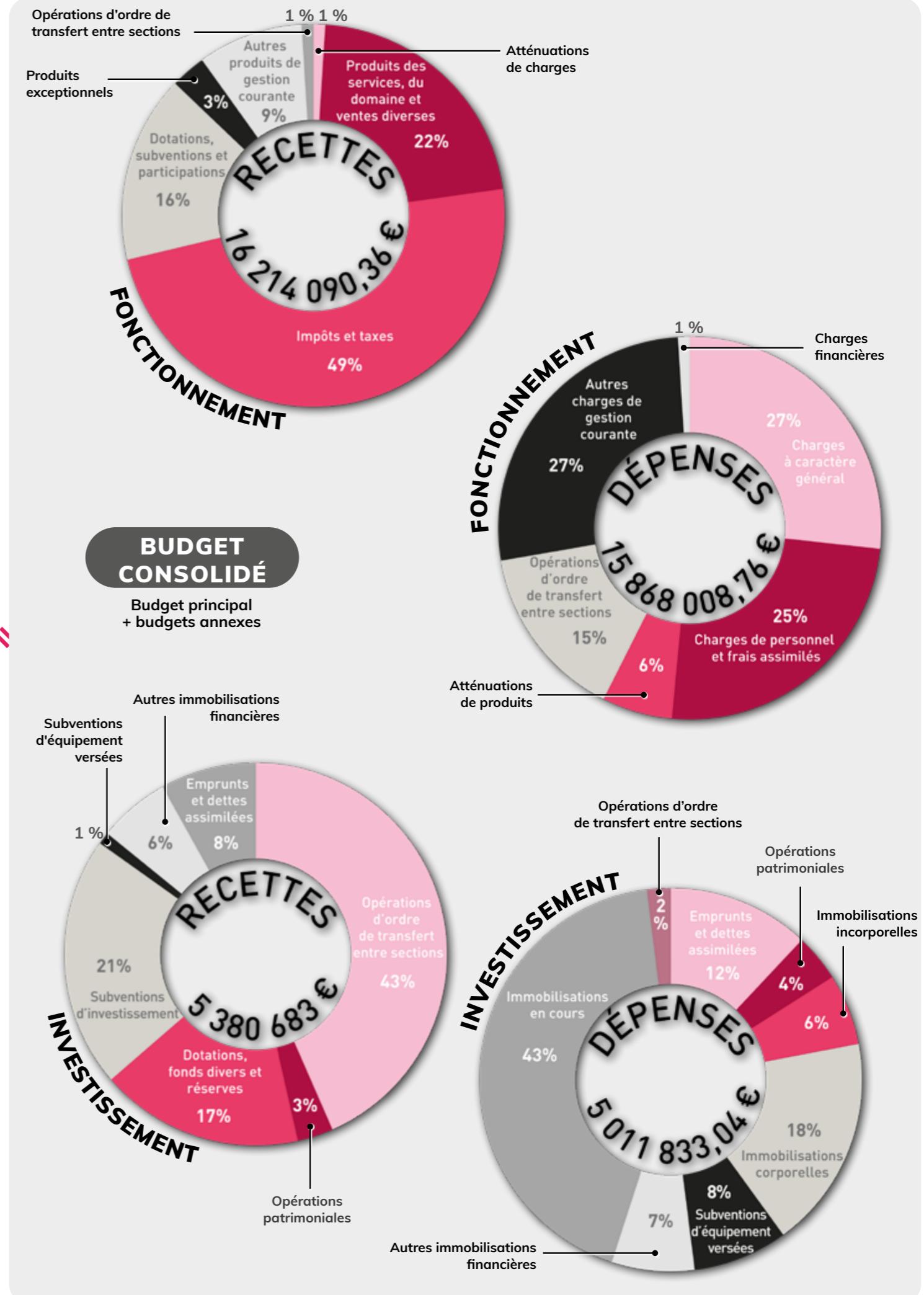
148 855 € dont 45 019 € en remboursements d'emprunts
Investissement : 777 €
Fonctionnement : 103 059 €

OPAH

Opération programmée d'Amélioration de l'Habitat
27 187 € de subventions versées aux particuliers



FINANCES 2023



Conteneurisation du territoire

Chaudière du siège de la CCES

Déconnexion des eaux pluviales à Nesle

DSP Microcrèche à Nesle

CONTENEURISATION, FOURNITURE ET DISTRIBUTION DE BACS ÉQUIPÉS DE PUCE ÉLECTRONIQUES
CONTENUR
Durée : 2 ans
334.543,74€
Enquête préalable de conteneurisation, fourniture et distribution de bacs roulant équipés de puces électroniques

LOGICIEL DE GESTION DES CONTENANTS DE COLLECTE, DE LA TARIFICATION INCITATIVE ET ACCÈS EN DÉCHETTERIE
TRADIM
Durée : 2 ans
184.341,33€
Fourniture d'un logiciel de gestion des contenants de pré-collecte, de la tarification incitative et des accès en déchetterie

DÉCONNEXION DES EAUX PLUVIALES AU RÉSEAU UNITAIRE À NESLE
BALESTRA TP
Durée : 14 mois
1.278.196,00€
Travaux de déconnexion des eaux pluviales au réseau unitaire à Nesle

RENOUVELLEMENT DE LA CHAUDIÈRE DU SIÈGE DE LA CCES
KP HABITAT
Durée : 7 mois
195.923,80€
Renouvellement de la chaudière du siège de la CCES par une installation bio masse en bois déchiqueté

DÉLÉGATION DE LA GESTION DE LA MICRO CRÈCHE DE NESLE
PEOPLE & BABY
Durée : 4 ans
0€
Délégation de la gestion de la micro crèche de Nesle

INTERVENTION DE L'ARCHIVISTE EN COMMUNES

Toutes les communes membres de la CCES peuvent bénéficier de cette prestation. L'audit est gratuit.



- 6 audits sur la situation des archives des communes ont eu lieu en 2023 : Epénancourt, Licourt, Buverchy, Ennemain, Saint-Christ-Briost, Douilly.

Ces 6 communes ont conventionné.

- L'intervention à Villecourt s'est terminée au mois de janvier 2023, elle avait débuté au mois de décembre 2022.
- Les interventions ont eu lieu dans les communes de Falvy, Monchy-Lagache, Voyennes, Epénancourt, Licourt, Buverchy, Ennemain, Saint-Christ-Briost et Douilly.

A la fin de l'année 2023, le travail était toujours en cours pour Ennemain, Saint-Christ-Briost et Douilly.

- 6 dépôts d'archives ont eu lieu aux Archives Départementales de la Somme à Amiens : Villecourt, Falvy, Monchy-Lagache, Voyennes, Epénancourt, Licourt.
- 7 visas d'élimination ont été accordés par les Archives Départementales de la Somme. Ainsi, 43,3 mètres linéaires d'archives ont été détruits en toute sécurité.

Commune de Monchy-Lagache



CLASSEMENT ARCHIVES

Le classement des archives du Syndicat d'Assainissement du Pays Hamois est terminé. Les 9,5 mètres linéaires d'archives sont dorénavant consultables sur demande.

COLLECTE D'ARCHIVES

- 8 versements d'archives ont eu lieu en provenance de 3 services (pôle aménagement territoire, ressources humaines et développement économique) pour un total de 3,79 ml.
- 1 bordereau d'élimination de 7,46 ml a été soumis aux Archives Départementales de la Somme.
- Une opération de destruction d'archives a eu lieu au mois de juillet 2023. Cela concernait environ 30 ml d'archives (CCES, CCPH, CCPN, archives communales de Falvy et Villecourt) et représentant un poids de 1 240kg.

DÉMÉNAGEMENT D'ARCHIVES

Les archives conservées à l'ancien siège de la CCES ont été installées dans un local beaucoup plus adapté à Nesle.

ARCHIVAGE ÉLECTRONIQUE

Participation à une formation sur l'archivage électronique à Beauvais en vue de préparer la reprise des arborescences des dossiers numériques sur nos serveurs en 2024.

PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE

DÉCHETS



ASSAINISSEMENT



COMPÉTENCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Comme lors de l'exercice 2022, les contrats d'exploitation sont toujours en cours pour les administrés de la CCES bénéficiant du SPAC (Service Public de l'Assainissement Collectif). A ce jour, 3 périmètres d'exploitation sont recensés sur le territoire de la CCES :

Le contrat de Délégation de Service Public de l'ancien Syndicat d'Assainissement du Pays Hamois a été signé avec la société SUEZ, il court jusqu'à fin 2025.

- **9 communes** : Ham, Eppeville, Muille-Villette, Brouchy, Python, Esmery-Hallon, Matigny, Offoy et Rethonvillers ;
- Représentant **4 428 abonnés** pour 526 755 m³ d'eau traitée ;
- **90 km de réseau de collecte** ;
- **43 postes** de relèvement ou de refoulement ;
- **3 sites de traitement** : Eppeville, Offoy et Rethonvillers.

Info pratique : En cas de problème en domaine public, les administrés peuvent contacter le numéro d'astreinte suivant : 09 77 40 84 08

Les 2 contrats de Délégation de Service Public, signés avec la société SAUR, ont été fusionnés à compter du 1er janvier 2023 permettant ainsi l'harmonisation tarifaire des parts délégataires et communautaires. Ce nouveau contrat arrivera à échéance fin 2025.

- **2 communes** : Hombleux et Voyennes ;
- Représentant respectivement **760 abonnés** pour 49 000 m³ assujettis ;
- **21 km de réseau de collecte** dont 4,5 km ont été curés ;
- **16 postes** de relèvement ou de refoulement ;
- Pas de site de traitement : En effet, les eaux usées de ces 2 communes sont envoyées à Eppeville pour traitement, d'où la surtaxe communautaire plus conséquente.

Info pratique : En cas de problème en domaine public, les administrés peuvent contacter le numéro d'astreinte suivant : 03 60 56 40 08

Pour les communes de Nesle et de Mesnil Saint Nicaise, toutes les eaux usées sont traitées à la station d'épuration nesloise. En 2023, le contrat d'exploitation par prestation de service arrivait à échéance en fin d'année 2023. Celui-ci a été reconduit à la société VEOLIA EAU dans le cadre d'une procédure d'appel d'offres. Ce nouveau contrat sera également échu fin 2025.

- **2 communes** : Nesle et Mesnil Saint Nicaise ;
- Représentant au total **1 401 abonnés** pour 148 485 m³ assujettis ;
- **23 km de réseau de collecte** dont 4 km ont été curés en 2023 ;
- **13 postes** de relèvement ou de refoulement ;
- **Un site de traitement** à Nesle d'une capacité de 3600 équivalents habitants.

Info pratique : En cas de problème en domaine public, les administrés peuvent contacter le numéro d'astreinte suivant : 06 14 27 04 64

LES TRAVAUX DE GESTION PATRIMONIALE RÉALISÉS EN 2023 :

Chantier de renouvellement des rues De Gaulle et Curie à Nesle.

- **560 ml de canalisation principale renouvelés ;**
- **21 branchements associés pour 135 ml de canalisations ;**
- **22 regards de visite renouvelés ;**
- **Le poste de relevage situé rue Curie.**

Le marché a été attribué pour 628 k€ HT pour un chantier finalement soldé à 619 k€ HT, soit 9 k€ HT en dessous du prévisionnel en intégrant des travaux de déconnexion des eaux pluviales non prévus initialement.

Ce chantier n'a pas été qu'une simple opération de gestion patrimoniale. En effet, le nouveau collecteur réceptionne désormais strictement des eaux usées, alors que l'ancien émissaire sera dédié dès 2024 à la déconnexion des eaux pluviales qui partiront en infiltration afin de recharger les nappes phréatiques.

Cette problématique d'eaux claires parasites est extrêmement impactante sur ce système de collecte, initialement prévu en unitaire (dit le « tout à l'égout »). Ces travaux permettront de soulager le réseau en centre bourg et ainsi d'éviter des débordements au milieu naturel. Ces débordements ont lieu via des déversoirs d'orage présents sur le réseau. Leur rôle est de préserver la capacité de traitement de la station d'épuration en cas d'à-coups hydrauliques (lors d'épisodes pluvieux violents). Ils sont donc pour le moment nécessaires afin d'éviter le « lessivage » de la station et de sa flore bactérienne.

Par ailleurs, dans un avenir prochain, c'est précisément sur ce tronçon de réseau que sera raccordée la future plateforme portuaire en lien avec le canal Seine Nord Europe. Il était donc capital que ce tronçon de réseau soit remis en état au regard, de son état et de son intérêt stratégique.

En 2023, ces deux opérations de gestion patrimoniale ont représenté 2.1 km de canalisations pour près de 1.5 millions d'euros investis.

Déconnexion des eaux de pluie à Nesle



COMPÉTENCE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Depuis le second semestre 2022, la CCES a fait le choix de remettre en place une redevance annuelle, s'élevant à 25 € HT / an. La mise en place de cette redevance a permis dès la clôture de l'exercice 2023, de retrouver l'équilibre budgétaire sur ce budget annexe.

En 2023, ont été réalisés par le technicien du SPANC :

- **389 contrôles périodiques ;**
- **44 contrôles mandatés dans le cadre de cession immobilière ;**
- **24 contrôles de conception pour les installations réhabilitées ;**
- **27 contrôles de réalisation pour les travaux de réhabilitation en cours.**

Inspection des réseaux



COMPÉTENCE GEMAPI

Après la mise à jour d'une étude mandatée à l'AMEVA sur les cours d'eau du pays hamois, un programme d'entretien et de restauration quinquennal a été établi et voté en conseil communautaire. Afin de le mener à bien, un appel d'offre a été mis en ligne pour les trois premières années de travaux et en 2022 deux entreprises ont été adjudicatrices pour les lots précités.

Ces premiers travaux programmés ont donc commencé et ils comprennent les tâches suivantes :

- Stabilisation et réhausse de berges avec mise en place de pieux et treillis en matériaux naturels ou tunages en pieux et planches ;
- Enrochements au niveau des points de rejets de réseau d'eaux pluviales afin d'éviter l'érosion des berges ;
- Restauration de ripisylves et plantations adéquates ;
- Gestion des embâcles et fau cardage de la végétation.

Reprise de berge



Ce programme d'actions est soutenu financièrement par l'Agence de l'Eau, le Département de la Somme et la Région Hauts-de-France. Il s'est poursuivi en 2023 selon le plan de charge établi.

Gestion d'un embâcle



COMPÉTENCE COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

De par les évolutions réglementaires, mais aussi la conjoncture actuelle, la gestion des déchets doit faire l'objet encore plus cette année de toute notre attention.



Evolution de la Taxe Globale sur les Activités Polluantes (de 30 à 40 € / tonne enfouie) ;



Obligation à mettre en place de nouvelles filières de recyclage



Inflation et évolution des coûts de prestations, etc.

Nous avons donc mis en place un plan d'actions afin d'optimiser nos charges, mais également d'essayer d'aller chercher de nouvelles recettes de fonctionnement :

Le poste d'ambassadeur de tri a été reconduit car il permet effectivement de limiter autant que possible nos déchets non triés. Cela permet de limiter les quantités enfouies, donc taxées, et d'augmenter quasiment proportionnellement les quantités de déchets valorisables ;

Par ailleurs, notre ambassadeur de tri est également missionné en déchetteries communautaires. Il contribue également à la bonne gestion des sites en orientant au mieux les administrés entrants et donc les déchets accueillis sur ces deux sites. L'idée étant une fois de plus, d'optimiser le tri afin de limiter le plus possible les filières qui coûtent et favoriser celles qui ont moins d'impact financier ;

- Une première baisse de 10% des tonnages avait été constatée en 2022 par rapport à 2021.
- Cette tendance à la baisse a perduré en 2023 avec une baisse des tonnages de 5% par rapport à 2022.
- Malheureusement cet effet ne se ressent pas financièrement puisque l'ensemble des prestations liées à cette compétence ont-elles augmenté.

Ambassadeur en contrôle de tri sélectif



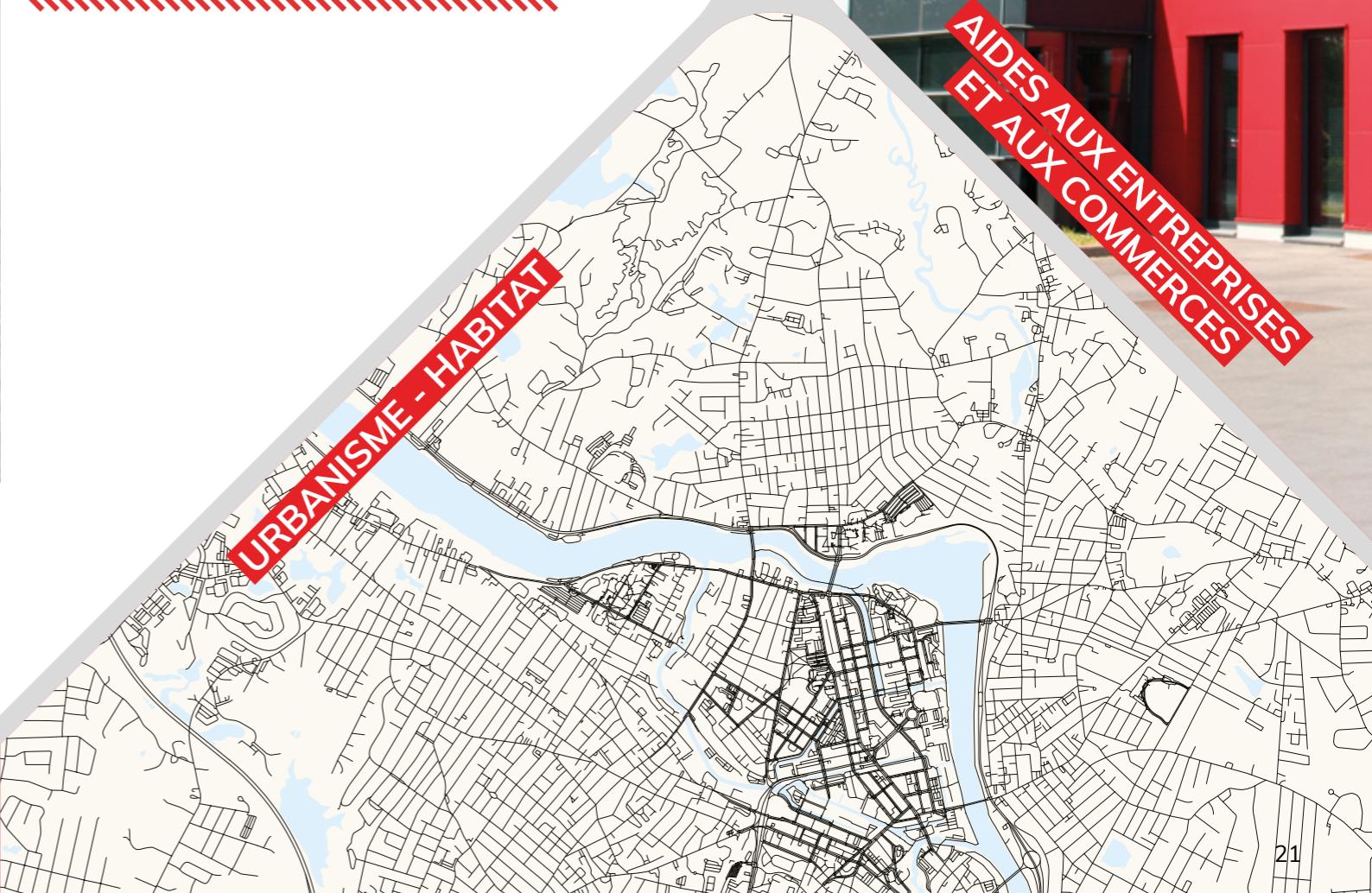
Comptablement, l'année 2023 a été également marquée par la mise en place d'un budget dit « annexe » afin de répondre aux obligations réglementaires et de mettre en adéquation le niveau de produits financiers avec celui des charges du service. Le taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères est alors passé de 3.74% à 14.63%. Afin d'éviter que le prélèvement fiscal n'augmente, la CCES a baissé proportionnellement ses taux d'imposition sur le foncier bâti et non bâti.

Cette compétence « Déchets », très coûteuse, nécessite également de lourds investissements comme l'uniformisation des modes de collecte sur l'ensemble du territoire avec la conteneurisation ou la mise en place d'un contrôle d'accès en déchetteries communautaires. Ces investissements ne peuvent être financés que par les produits de ce budget, raison pour laquelle ces mesures ont été prises.



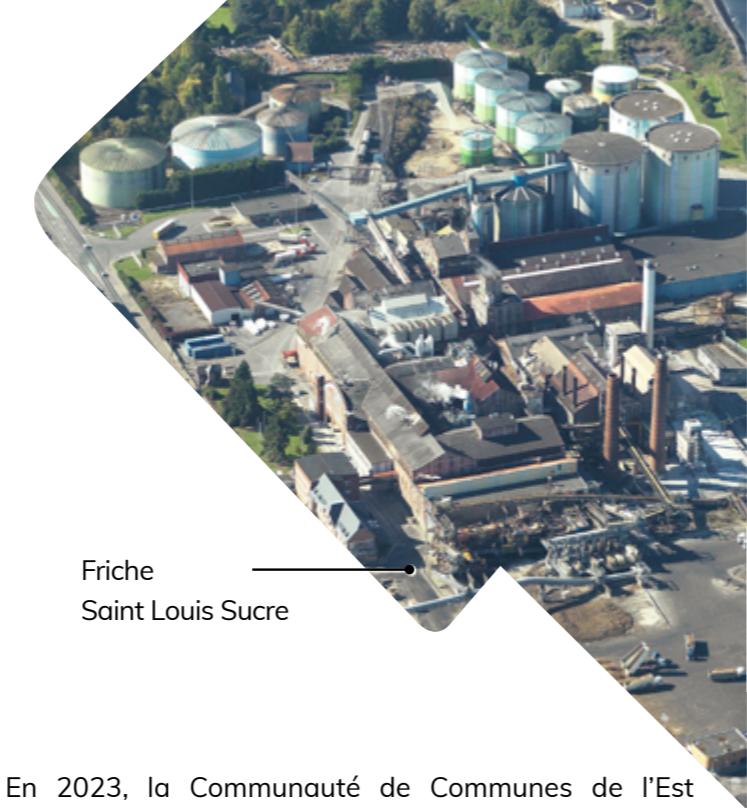
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

PÔLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



LES MISSIONS DU PÔLE

Le Pôle développement économique, Urbanisme, Canal Seine Nord Europe, est composé de deux agents. Il a pour rôle d'accompagner le territoire dans sa mutation avec l'émergence de grands projets comme le Canal Seine Nord, ou la reconversion de la friche Saint-Louis Sucre à Eppeville, il a également pour rôle de faciliter le développement du territoire en permettant notamment les modifications des documents d'urbanisme sur la CCES et notamment le PLUi, La direction accompagne les projets économiques quelque soient leur taille en leur proposant des solutions adaptées pour les faire émerger.



Friche
Saint Louis Sucre

RECONQUÊTE DES FRICHES

Depuis 2020, la CCES s'engage dans la reconversion des bâtiments des anciennes Armatures du Nord, notamment grâce au soutien financier du Fonds friche de l'Etat. Fin 2022, SOPTOL avait été la première entreprise à s'installer sur le site réhabilité situé rue de la clouterie à Eppeville. En 2023, la Communauté de communes a poursuivi le travail en lançant la deuxième phase de ce programme de reconversion. Dans un premier temps, notre collectivité a cherché un acquéreur pour le bâtiment situé en face de SOPTOL. Deux candidatures ont été reçues, et chacune a pu présenter son projet lors d'une commission. Après analyse et votes des élus, la candidature de SOPTOL a été retenue, jugé solide et cohérente avec le développement de l'entreprise sur le site. Dans un second temps, en fin d'année, la communauté de communes a entrepris les opérations de désamiantage et de déconstruction du bâtiment administratif et de l'ancien atelier jugés inexploitables. Ces réalisations permettront de remettre à nu le terrain afin de le commercialiser.



Travaux de désamiantage
et de dépollution
friche ANO

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES LOCALES

La communauté de communes, grâce à ses conventions avec ses partenaires, tels que la Chambre de Métiers et d'Artisanat, la Chambre de Commerce et d'Industrie Amiens Picardie, et Initiative Somme, se tient aux côtés des porteurs de projet pour les accompagner à chaque étape de leur activité. Elle apporte un appui particulier lors de la création d'entreprise, notamment avec la possibilité d'obtention de prêts d'honneurs, mais également durant les phases de développement de l'activité avec des accompagnements thématiques, ainsi que lors de la transmission de l'activité.

LE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE LOCATIVE

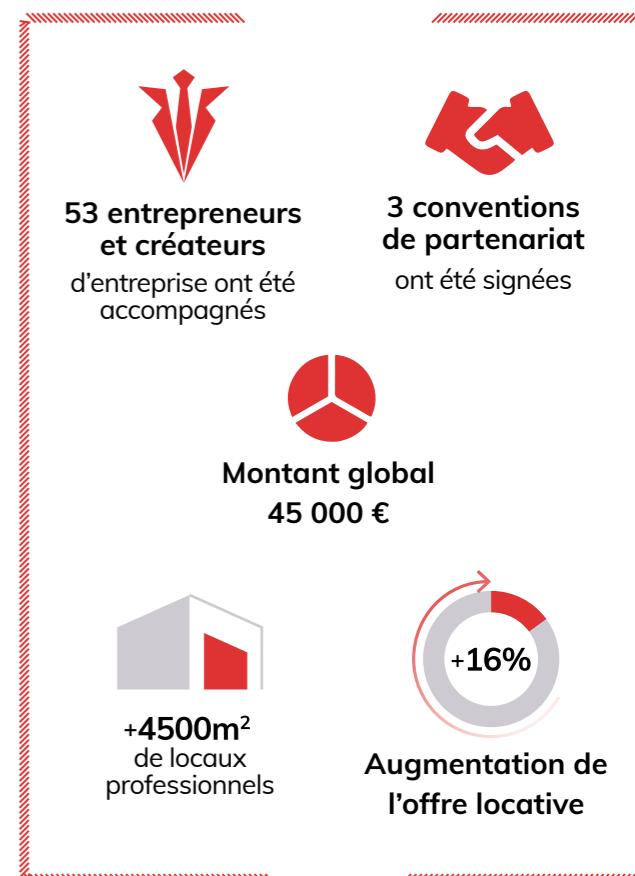
En 2023, la communauté de communes de l'Est de la Somme a décidé d'élargir son offre de location économique afin de répondre à la forte demande des TPE/PME du territoire ou souhaitant s'y installer. Après une évaluation interne de nos capacités, le conseil communautaire a décidé la mise en location de deux bâtiments communautaires :

- **Le 22 rue du Maréchal Leclerc à Eppeville**
- **Le 6 boulevard de l'avenir à Nesle.**



Bureaux et atelier
rue Sommier
à Eppeville

QUELQUES CHIFFRES



À Nesle, l'édifice mis en location est situé en face de La Nouvelle Scène. Précédemment occupé par la CCI, les bureaux sont dorénavant occupés par PEARL Bioénergie France.

En parallèle, les autres locations ont aussi connu une dynamique forte avec l'entrée de trois nouvelles entreprises : **La poule au vert** (rue Sommier, Eppeville), **Atelier Miss D Sellerie** (BR2, Ham) et **Ambulances Gino** (BR2, Ham).

Grâce à ces politiques de développement, les 4500m² de locaux en location de la CCES sont diversifiés et qualitatifs. Ainsi, en 2023, l'offre locative a augmenté de 16% en un an et plus de 4/5 des locations sont occupées (décembre 2023).



ANIMATION DU RÉSEAU DES ENTREPRISES

Le 7 décembre 2023, La Nouvelle Scène de Nesle a accueilli l'événement Human Day en partenariat avec la CCES et le Club des acteurs économiques. Accompagner et promouvoir ce type d'événement à rayonnement régional permet à la CCES d'attirer de nouveaux investisseurs économiques.

Human Day
à La Nouvelle Scène

MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE VOYENNES

Pour accompagner les projets, la Communauté de communes de l'Est de la Somme mobilise une combinaison technique gagnante : l'urbanisme au service du développement économique. Cette philosophie s'est notamment illustrée par la déclaration de projet portant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Voyennes. Approuvée durant le second semestre 2023, cette modification va permettre au Camping de la source de se développer afin d'accueillir les touristes d'Europe du nord de plus en plus nombreux et, à moyen terme, les salariés du chantier du Canal Seine Nord Europe.



LE CANAL SEINE NORD EUROPE SUR LE TERRITOIRE

L'été 2023 a été marqué par un événement majeur pour le Canal Seine Nord Europe sur le territoire, à savoir la proclamation d'un arrêté interpréfectoral par le préfet des Hauts-de-France. Cet arrêté vise la création du syndicat mixte des ports intérieurs du Canal Seine Nord Europe. La communauté de communes est représentée au titre du port de Nesle par deux délégués. Par ailleurs, la CCES poursuit l'accompagnement des projets économiques liés aux ports de Nesle et Languevoisin.

Vue aérienne de la future plateforme du port de Nesle



Camping de la Source
à Voyennes

AVANCEMENT DE LA RÉALISATION DU PLUI

L'aménagement du territoire traverse actuellement une situation juridique instable résultant de l'application progressive de la loi Climat et Résilience et, notamment, de son dispositif « Zéro Artificialisation Nette » qui vise à réduire radicalement l'artificialisation des sols. Dans ce contexte particulier, la réalisation du PLUi, lancé en 2018, est crucial pour le développement du territoire. Afin de parvenir à cette ambition collective, il est nécessaire de faire preuve d'une pédagogie et d'une concertation exemplaires. En parallèle des ateliers et entretiens réguliers avec les élus et acteurs économiques du territoire, en décembre 2023, la Communauté de communes a ainsi organisé une première réunion publique ayant pour objectif de présenter le PLUi à la population. Cette élaboration du PLUi se poursuivra sur l'année 2024 avec des moments clés, tels qu'une seconde réunion publique, l'arrêt du projet présenté au conseil communautaire ainsi que le début de l'enquête publique.



PÔLE SPORT



LE SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE

LE CENTRE AQUATIQUE

NOS ÉQUIPEMENTS SPORTIFS
INTERCOMMUNAUX



LE SERVICE DES SPORTS



Gestion des constructions,
de l'entretien et du fonctionnement
des équipements sportifs d'intérêt communautaire.
Soutien de fonctionnement aux associations sportives
(Attribution de subventions, accompagnement logistique...)

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUTAIRES



Secteur Nesle

- Gymnase : 1 salle multi sports, 1 dojo, 1 mini terrain de football en gazon synthétique, 1 piste d'athlétisme, 1 fosse de saut.
 - Stade : 1 terrain de football en gazon naturel, 1 en gazon synthétique
 - Tennis : 2 courts couverts, 2 courts extérieurs
 - Maison des jeunes : Piste de radiomodélisme
 - Stand de tir à l'arc

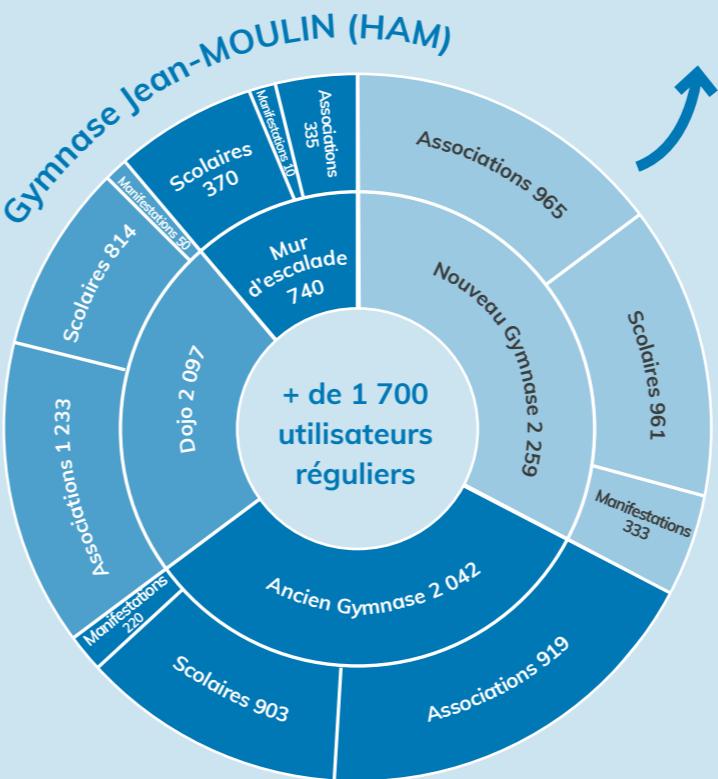


Les autres équipements sportifs d'intérêt communautaire

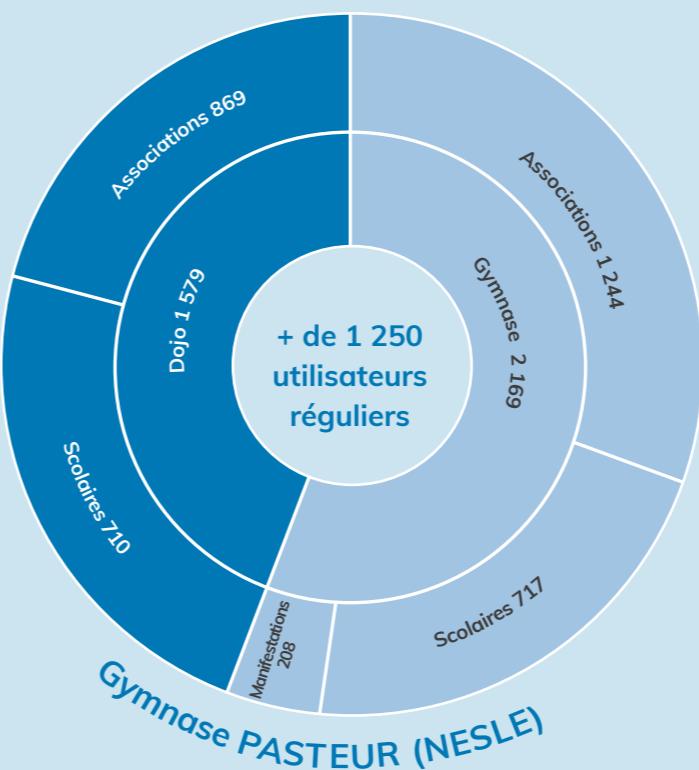
- Tennis : 1 court extérieur à Monchy Lagache
 - Terrains de longue paume : Matigny, Terty, Athies

Coût de fonctionnement 2023 : **128 195,01 €**

// Charges à caractère générale	65 483,06 €
charges de personnel et assimilés	39 043,35 €
// Dotation aux amortissements	23 210,20 €
autres charges de gestion courante	458,40 €



En nombre d'heures de réservation



Les trophées sportifs

La soirée des trophées sportifs 2023 s'est tenue le 16 février 2024 à 19h à la Nouvelle scène. La marraine de la soirée était Charlotte CRESSON, Miss Picardie 2023.



Plus d'une centaine de sportifs du territoire répartis sur 14 associations ont été récompensés pour leurs résultats allant du niveau Départemental à l'International.

RÉCOMPENSES DE

- 1 sportif au niveau international
 - 26 sportifs au niveau national
 - 9 au niveau régional
 - 48 au niveau départemental
 - 5 au niveau sport scolaire
 - 1 club à l'honneur
 - 1 dirigeant de l'année
 - 1 sportif de l'année
 - 1 jeune à l'honneur
 - 3 bénévoles médaillés dont 3 JSEA

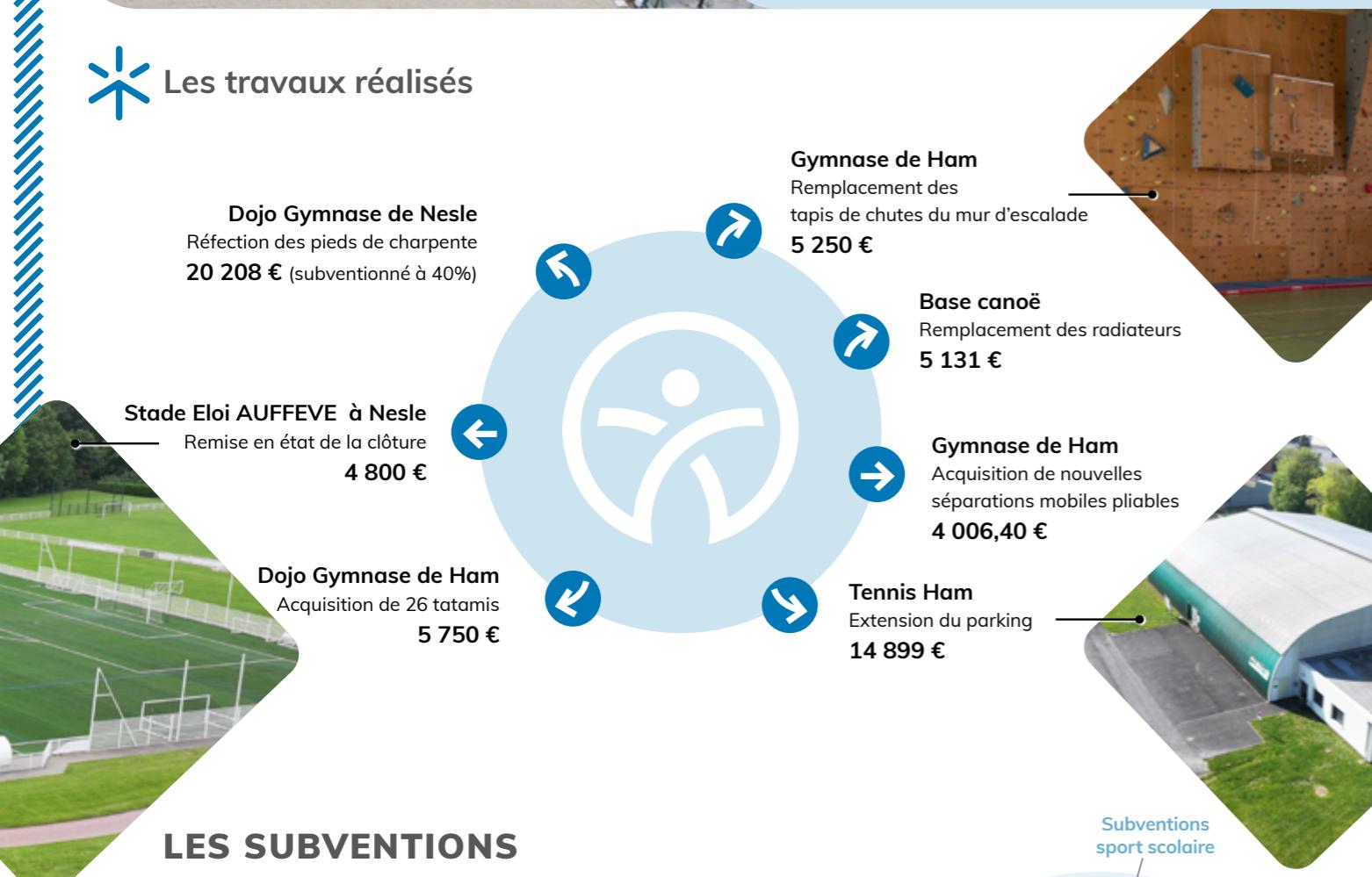


1ère saison complète à la base d'hébergement et de loisirs



Situé face à la base canoë, le site dispose d'une capacité d'accueil de 72 personnes en tente dortoir. Autre le canoë, kayak, paddle et sport de pleine nature, de nouvelles activités ont vu le jour en 2023; sorties VTT, trottinettes tout-terrains, sarbacanes et tir à l'arc. Cette première saison complète d'activité est un franc succès avec pas moins de **1 994 personnes accueillies** sur 29 jours soit **1 585 nuitées**. Les retours sur cette saison sont positifs et les groupes accueillis ont été très satisfaits de la prestation proposée et de la qualité du site.

Les travaux réalisés



LES SUBVENTIONS

La Communauté de Communes accompagne financièrement les associations sportives du territoire dans le cadre :

- D'une création,
- Du fonctionnement annuel,
- De l'organisation d'une manifestation



Les Subventions de création

En 2023, une subvention de 250€ a été attribuée à l'association nouvellement créée JBSX118.



Les subventions de fonctionnement

En 2023, **40 associations** ont été soutenues dans le cadre de leur fonctionnement courant pour un montant de **103 500 €** (88 843,04 € en 2022).

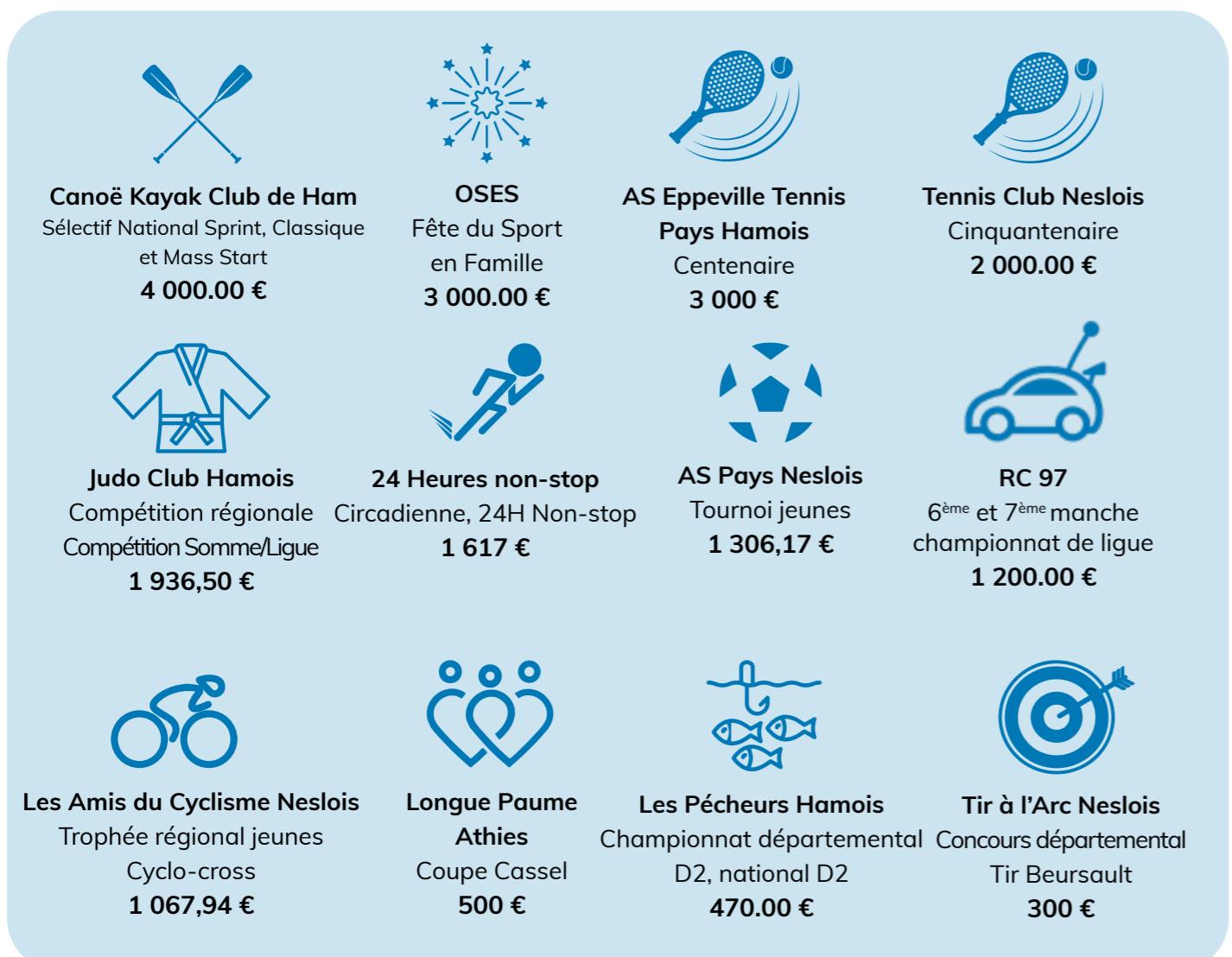
AS Pays Neslois 21 459,31 €	Canoë Kayak Club 20 139,11 €	AS Eppeville Tennis Pays Hamois 10 403,88 €	Basket Ball Hamois 7 120,20 €	Tennis Club Neslois 5 562,01 €
Judo Club Hamois 5 525,19 €	Association YOKIS 3 514,16 €	Etoile sportive Licourt 1 895,99 €	Tennis de table Eppevillois 1 646,49 €	Olympique Foot Club Monchy 1 644,48 €
Longue Paume Nesle 1 765,20 €	RC 97 1 548,61 €	Office des Sports de l'Est de la Somme 1 500 €	Longue Paume Athies 1 498,80 €	24H d'Eppeville non stop 1 334,08 €
US Ham Cyclisme 1 172,39 €	Pétanque Nesloise 1 050,46 €	Triathlon US Ham 1 047,56 €	Amis du Cyclisme Neslois 1 039,63 €	Flèche Eppevilloise Compagnie 946,49 €
Association sportive Rethonvillers foot ASRB 917,46 €	Athlétisme sport Eppeville 896,68 €	Ping-Pong Club Muille 853,36 €	Section Volley YOKIS 831,70 €	US Voyennes 802,64 €
Gymnastique de Nesle (CGEN) 743,98 €	Longue Paume Terry 712,58 €	Escal'Ham 710,92 €	Association Badminton Nesloise 701,75 €	Dojo Uraken Karaté 669,26 €
Pêcheurs Hamois 647,60 €	Judo Club Monchy 632,44 €	Association Tir à l'arc Neslois 413,69 €	Compagnie d'Arc Brouchy 362,88 €	Tennis Club Monchy 342,21 €
Echec Club Ham 331,38 €	J Club Nesle 329,22 €	Cœur et santé Eppeville 292,40 €	Pétanque Hamoise 275,07 €	Gym Curchy 218,76 €



Les Subventions Manifestations

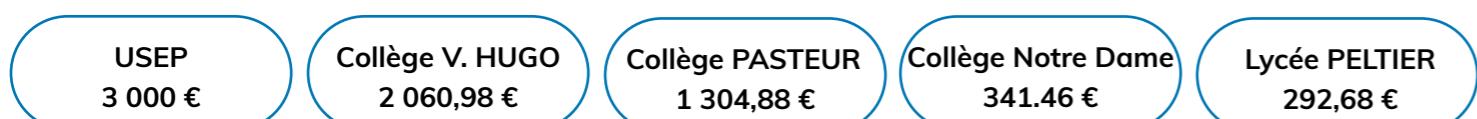
La Communauté de Communes accompagne financièrement et logistiquement (mise à disposition de locaux sportifs, prêt de matériel...) les associations sportives dans le cadre de l'organisation de manifestations.

En 2023, ont eu lieu les manifestations sportives suivantes :



Les Subventions Sport scolaire

La Communauté de Communes soutient le sport scolaire du premier et second degré dans le cadre de l'UNSS, l'UGSEL et des rencontres USEP :



**TOTAL
SUBVENTIONS
Sport scolaire 2023**
7 000,00 €

Un cadre convivial et lumineux pour le sport et le bien-être



Le Centre Aquatique et son équipe de 13 agents offrent à tous, à partir de 4 mois (une fois les vaccinations réglementaires effectuées) et sans limitation d'âge ensuite, un espace de détente, de loisirs et de sport au sein de la Communauté de Communes.

Ses missions principales sont la mise en sécurité en milieu aquatique et l'apprentissage de la natation, à travers l'accueil des scolaires et l'école de natation, ainsi que le bien-être de la clientèle grâce aux activités « aquasport » et/ou à la détente.

BUDGET

Dépenses

Fonctionnement 1 737 453,63 €
Investissement 249 208,56 €

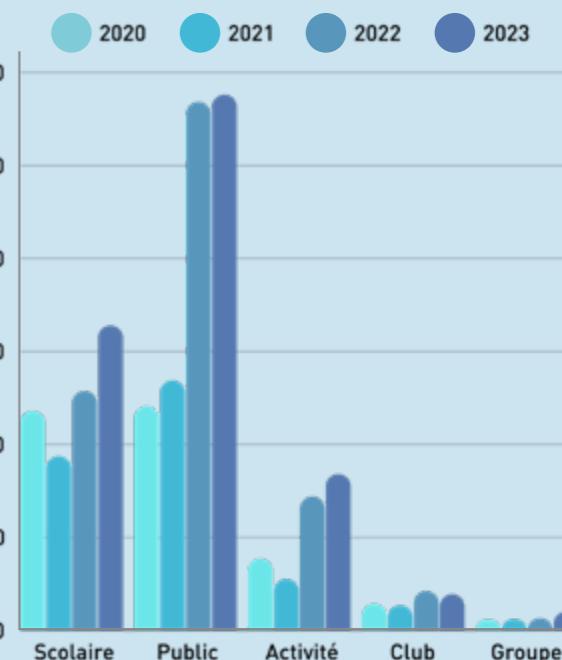
Recettes

Fonctionnement 1 046 558,15 €
Investissement 261 471,52 €

Principales recettes

Ventes 198 043,83 € (+4,5%)
Subvention d'équilibre versée par le budget principal 746 136 €

Évolution de la fréquentation



LES CHIFFRES 2023

296 Nombre de jours d'ouverture

Fréquentation totale 56 534 (+10,3%)

Dont 16 390 scolaires accueillis (+27%)

École de natation

278 enfants (+36,3%)
(131 CC / 147 HCC)

Stages vacances 133 enfants (-8,3%)
(59CC / 74 HCC)

Aquasports

8 405 (+16,8%)

Nous continuons d'avoir une très forte demande pour les cours de natation. Dès septembre 2023, nous avons supprimé l'aquagym du mercredi midi afin d'augmenter le nombre de créneaux de l'école de natation. Nous proposons toujours des stages de 4 jours pendant les vacances scolaires pour renforcer notre offre d'apprentissage.

Fin 2023, nous avons lancé une consultation de la clientèle via un questionnaire satisfaction pour dresser un bilan du fonctionnement des activités « aquasport » et des améliorations à apporter dès janvier 2024 : les séances d'aquabike sont passées de 30 à 45 minutes, entraînant la suppression de l'aquaboxe du mercredi soir qui attirait moins. Nous avons également proposé un « aquasurprise » le vendredi soir (alternance d'aquaboxe, aquapalming, aquajogging, aquacircuit...).

Soirée Octobre Rose



L'ÉCOLE DE NATATION



Cours « Enfants »

(niveau 1 à perfectionnement)
+ Pass'Kids pour accès gratuit à la piscine durant leur apprentissage



Cours « Adultes »



Cours « Aquaphobie »



Cours « Ham'Disport »



Stages de natation

durant les vacances scolaires

L'AQUASPORT

Séances encadrées



Aquagym (5 créneaux/semaine)



Aquabike (2 créneaux/semaine)

LES SCOLAIRES

- Passage d'agrément des parents
- Projet pédagogique par l'équipe des éducateurs sportifs
- Registre de suivi de réussite au test du savoir nager



Soirée Aquaciné 2023

En plus du traditionnel goûter de fin d'année de l'école de natation, nous avons remis en place quelques événementiels depuis 2023 : concours de dessin pour Pâques avec lapin en chocolat pour le gagnant, soirée Octobre Rose avec accueil de l'association Diamant Rose, course en bouées flamants roses et animations aquagym, et enfin AquaCiné pour le Noël de l'école de natation avec projection d'un film d'animation sur écran géant dans la piscine, suivi d'un goûter. Nous souhaitons poursuivre les événementiels sur 2024 avec l'organisation d'une soirée Zen et le maintien des animations préexistantes ou testées en 2023 (chasse aux œufs à Pâques, goûter de fin d'année scolaire pour l'école de natation, Halloween...).



PARC EXTÉRIEUR UNE NOUVELLE FORMULE

Les structures gonflables achetées en 2017 n'étant plus en état d'usage, nous avons testé une nouvelle formule pour le parc extérieur durant l'été 2023 : la location de deux structures gonflables et d'un mini-golf nous a permis de proposer des activités pour tous les âges.



Mise en place de conteneurs étanches avec bac de rétention



Réfection des joints de carrelage

ENTRETIEN DU CENTRE AQUATIQUE

Soucieux d'accueillir les publics dans les meilleures conditions, divers travaux ont été nécessaires. Les faux plafonds des douches, d'origine (2006) et abîmés, ont été entièrement refaits avec un matériau résistant à l'humidité et au chlore. Des conteneurs étanches avec bac de rétention ont été mis en place à l'extérieur du local technique du centre aquatique, permettant un stockage sécurisé des produits de traitement de l'eau. Cette mise en conformité a été validée par la Commission de sécurité. La réfection des joints de carrelage, initiée lors de l'arrêt technique de décembre 2022 dans le bassin ludique et le bassin de réception du toboggan, s'est poursuivie en décembre 2023 avec le bassin sportif et la pataugeoire. Elle se terminera lors de la vidange annuelle 2024 par la remise en état des joints des plages.



Afin de diminuer la consommation électrique, tout l'éclairage du centre aquatique a été refait en LED entre avril et juillet 2023. Un variateur d'intensité a été installé au bassin afin de pouvoir proposer un éclairage différencié selon les différentes pratiques (public, entraînements clubs, événementiels) et la luminosité extérieure. Des détecteurs de présence ont été mis en place dans les vestiaires et les douches afin de lutter contre le gaspillage énergétique.

PÔLE PETITE ENFANCE

LES RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

NOS ÉQUIPEMENTS

LES MISSIONS DU PÔLE



CRÈCHE HAM STRAM GRAM

La crèche est un lieu d'éveil où l'équipe à cœur de favoriser le développement global et l'épanouissement de l'enfant. L'objectif principal est de permettre aux familles d'allier vie personnelle, vie familiale et vie professionnelle tout en proposant à l'enfant un lieu d'accueil riche et stimulant. Sa vocation est aussi d'accueillir des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique.

Les enfants de deux mois et demi à quatre ans révolus sont accueillis.

La structure est ouverte du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15. Nous fournissons les repas, goûters et les couches.

La structure peut accueillir 20 enfants par jour. En 2023, ce sont 48 familles qui ont été accueillies.

Cette année, l'équipe a poursuivi la mise œuvre des projets pédagogiques précédents, à savoir :

- Aller dehors par (presque) tous les temps. C'est pourquoi des combinaisons plus chaudes ainsi que des cagoules et moufles ont été achetées pour que les enfants puissent aller dehors en hiver en étant plus à l'aise dans leurs vêtements.



BUDGET

Dépenses : 398 740 € / Recettes : 282 653 €

- La libre exploration éducative qui permet d'ouvrir les pièces de vie de la crèche offrant ainsi aux enfants la possibilité d'expérimenter les espaces, les jeux et les jouets au gré de leur imagination, de leur envie et de leur besoin. Cette liberté de mouvement permet de réduire les frustrations et permet à l'enfant de développer ses compétences et de le rendre acteur de ses découvertes.



- La motricité libre dont le concept phare est de ne pas placer un enfant dans une position qu'il n'a pas acquise seul. En effet, laisser l'enfant développer sa motricité par lui-même lui permet de se muscler et ainsi d'avoir des appuis solides. La marche puis par la suite le fait de courir, sauter, grimper, ramper seront acquis de manière plus stable.



Afin de garantir cette qualité d'accueil, chaque année, les membres de l'équipe suivent des formations.

Cette année, elles ont porté sur :



LES PARTENARIATS

L'équipe de la crèche s'attache à diversifier ses ateliers pédagogiques pour multiplier les découvertes. Ainsi, la médiathèque intercommunale nous rend visite une fois par mois pour nous conter des histoires.



Une intervenante vient également une fois par mois pour faire découvrir le yoga. Enfants et adultes apprennent à relâcher leur corps, à se détendre et à s'étirer.



Pour finir, cette année, la crèche a commencé à travailler avec l'école maternelle Jean Zay à Ham. Les enfants scolarisés en septembre se sont rendus deux fois au sein de l'école en mai et en juin afin de découvrir l'univers scolaire. L'objectif étant de prendre connaissance d'une salle de classe, du maître ou de la maîtresse ou encore du rythme scolaire.

CRÈCHE À VOCATION D'INSERTION PROFESSIONNELLE



2023 s'est traduit par la poursuite du partenariat avec pôle emploi.

En effet, depuis septembre 2021, la crèche est labellisée « crèche AVIP », qui signifie A Vocation d'Insertion Professionnelle. Ce label nous demande de réserver 4 places pour des familles se trouvant en situation de réinsertion professionnelle ou souhaitant intégrer une formation. L'objectif est de soutenir ces familles dans leur projet professionnel en leur garantissant un mode de garde.

MICRO-CRÈCHE LES COCCINELLES

Le pôle petite enfance est également en lien avec la micro-crèche, à Nesle.

Cette structure est gérée par le groupe People & Baby, une entreprise leader dans le domaine de la Petite Enfance et de la parentalité depuis 2023. Elle est ouverte de 7h30 à 19h accueille jusqu'à 12 enfants de 0 à 4 ans.

La structure a accueilli 17 familles différentes. Le coût horaire est en moyenne de 9€.



crèches
people&baby
le sens de l'enfance

Informations au
06 51 44 86 45

Les RPE sont des lieux d'information, de rencontre et d'échange au service des parents et des assistants maternels. Ils sont gratuits et sont animés par des professionnelles de la petite enfance.

Le territoire de l'Est de la Somme peut compter sur le professionnalisme de 103 assistantes maternelles.

• Antenne de Ham :

50 assistant(e)s maternel(le)s sont agréé(e)s.

• Antenne de Nesle:

53 assistant(e)s maternel(le)s sont agréé(e)s.



Budget

Dépenses : 83 909 € / Recettes : 47 276 €

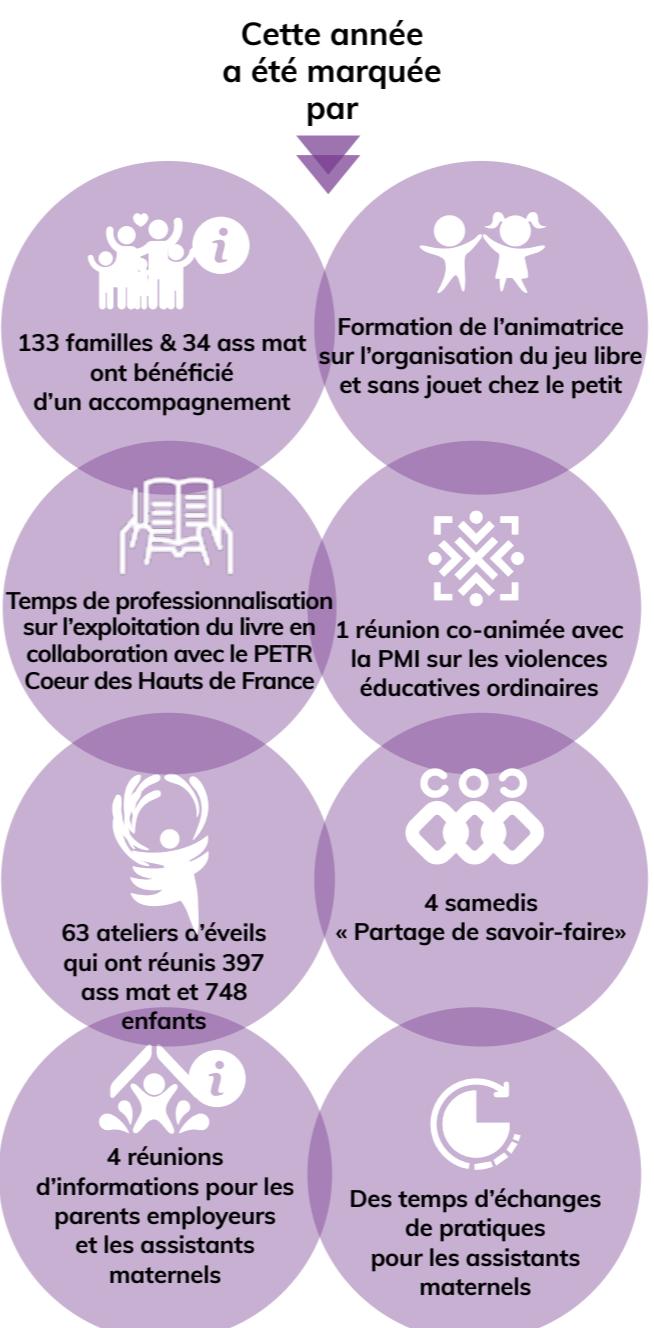
22 assistantes maternelles ont été formées :

- Recyclage du Sauveteur Secouriste au Travail
- Parler avec un mot et un signe
- Favoriser la bientraitance de l'enfant

L'année a aussi été rythmée par des temps festifs :

- 2 spectacles : « Loulou » et « Boucle d'or »,
- Journée motricité organisé par le Centre Social dans le cadre la semaine de la parentalité,
- Randonnée en famille à Monchy-Lagache,
- « La ferme s'invite chez nous » à Moyencourt.

Au total 134 enfants et 155 adultes ont participé



Dans la cadre d'une valorisation financière proposée par la CAF, les animatrices des RPE ont préparé une présentation du métier, qui a été utilisé lors de réunions de bénéficiaires pôle-emploi afin de susciter d'éventuelles vocations. Pour 2023, cela représente 3 interventions et une exposition sur le métier à la médiathèque de Ham et dans les locaux du pôle-emploi.



“
Regarder, toucher, sentir...
pommes de pins, feuilles,
noix, marrons, sable...
”

LE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Le soutien à la parentalité consiste à accompagner les parents dans leur rôle de premier éducateur de leur enfant, notamment par des actions d'écoute, de soutien, de conseils et d'information, ou à favoriser l'entraide et l'échange entre parents.



12 actions parentalité



La participation de 296 enfants

Ainsi, le pôle petite enfance a mis en place 12 actions à destination des familles du territoire. Dans ce sens, des séances au cinéma, des spectacles mais aussi une randonnée, une journée sur le thème des animaux et de la nature ou encore de la relaxation, du massage (pour les bébés et les femmes enceintes) et du yoga ont pu être proposés.



Une permanence téléphonique au 06 03 17 42 96 pour l'accompagnement à l'allaitement a été mise en place en février 2023.



35 femmes ont bénéficié d'une écoute bienveillante, d'un soutien et de conseils lorsqu'elles en avaient besoin sur leur allaitement ou leur maternité de manière plus générale.

LE DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

En janvier, la Communauté de Communes a lancé un diagnostic de territoire sur l'état de la petite enfance sur notre territoire afin de répondre aux questions suivantes :

- La CCES répond-t-elle aux besoins des familles avec les modes d'accueil (collectif et individuel) actuels ?
- Les places d'accueil seront-elles suffisantes avec l'arrivée du canal Seine Nord Europe ?
- La CCES offre-t-elle suffisamment de services pour accompagner et soutenir les parents dans leur quotidien ?



Les résultats montrent qu'il est nécessaire de développer les places d'accueil collectives, notamment car notre territoire est l'un des derniers en termes de taux de couverture en mode de garde (56% contre 67% pour le département).

La Communauté de Communes travaille depuis l'or sur le développement de la petite enfance de manière adaptée et cohérente. Les sujets en cours sont les suivants :

- Augmentation du nombre de place à la crèche de Nesle, passant de 12 à 20 en passant de la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant à la Prestation de Service Unique.
- Construction d'une crèche sur la commune de Monchy Lagache et sur le secteur de Falvy.



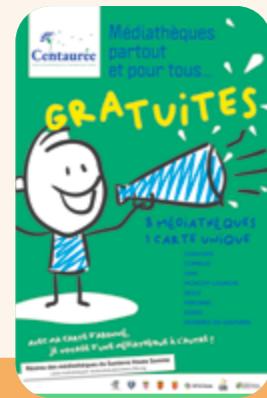
PÔLE CULTURE



LA MÉDIATHÈQUE
LA NOUVELLE SCÈNE



La médiathèque intercommunale est un lieu gratuit, accessible et ouvert à tous. Elle fait partie du réseau Centaurée et propose 26 000 documents (CD, DVD, livres, revues). Avec un accueil convivial et chaleureux, la médiathèque propose également une programmation riche et variée pour tous. Elle se déplace sur le territoire dans les crèches, les maisons de retraite, et reçoit les établissements scolaires et les groupes sur ses temps de fermeture au public.



INSOLITE

- Accueil de la délégation de l'Agence régionale du Livre et de la Lecture (AR2L) de Mayotte pour une visite et une présentation des actions de la médiathèque en décembre à l'occasion du Salon du livre et de la presse jeunesse.



- 100 sacs à l'effigie du réseau Centaurée ont été distribués gratuitement aux adhérents, financés par le PETR.

QUELQUES CHIFFRES

La gratuité et le passage à 15 documents empruntables ont vu une augmentation forte des inscriptions d'adultes surtout, et de personnes extérieures à la CCES.



50 408 prêts en 2023
39 775 prêts en 2022



1 310 lecteurs actifs
(ayant emprunté au moins 1 fois dans l'année)
+ 15% par rapport à 2022



4 675 personnes
accueillies (programmation, partenariats, animations régulières et spectacles)



Une équipe de **5 bibliothécaires** à votre service

LES COLLECTIONS

- Achat de bacs supplémentaires pour ranger les contes et d'un meuble à tiroirs pour les DVD jeunesse, afin de donner une meilleure visibilité aux collections.
- Installation d'un rayon « Lire autrement » avec les collections « accessibles » : livres DYS, en braille, LSF.
- Travail sur la mise en place du premier prix littéraire du réseau : le prix Centaurée, avec la sélection de 8 premiers romans, choisis par les bibliothécaires.



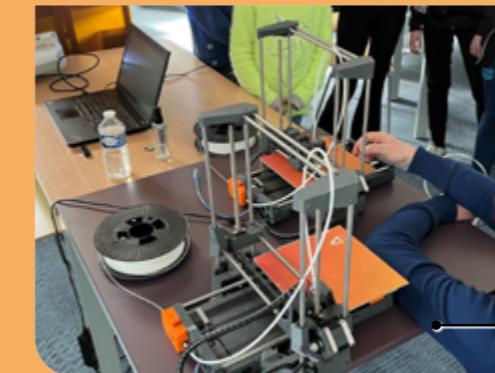
INTENSIFICATION DES PARTENARIATS

Une intensification des partenariats avec : l'AIDEQ (atelier tricot, visites de la médiathèque, présentation des ressources numériques), le Centre social (NumLab, semaine bleue, accueil des ALSH, ludobus...), le cinéma Le Méliès (visite des coulisses, prêt d'affiches de film), et toujours nos partenariats habituels (crèche, MAM, PMI, espace E. Luciani, collège, lycée Peltier, etc.)

Décoration du hall par l'AIDEQ



Casque à réalité virtuelle



Atelier FabLab

RÉORGANISATION DE L'ACCUEIL DES CLASSES

Avec un nombre d'heures dédié à chaque école, proportionnel au nombre d'élèves, et la prise en charge par la médiathèque de Nesle de l'accueil des écoles de Nesle, Licourt, Mouchain et Mesnil Saint-Nicaise.

75 créneaux d'accueils dans l'année sont consacrés aux élèves de la maternelle au CM2. Ce sont 17 écoles accueillies à raison de 6 classes par semaine, soit 1822 élèves reçus.



Décoration du hall par l'AIDEQ



Accueil de classe

COMMUNICATION

Et toujours une présence très régulière dans la presse : Journal de Ham, l'Aisne nouvelle et le Courrier picard. La page Facebook de la médiathèque continue son ascension en terme d'abonnés, avec plus de 1 800 followers.



PROGRAMMATION

Les temps forts de l'année 2023, marquée aussi par la « résidence » de la conteuse Sophie Verdier. (5 spectacles programmés).

Rencontre avec Annie Degoote

Atelier tricot

Fresque créée dans le cadre du festival Partir en livres

Concert d'Alvin Chris dans le cadre du festival Live entre les Livres

Atelier couronne de fleurs et marque-page



Plage de livre et sons, des lectures musicales sur transat par la Cie de l'Interlock

Racontée en musique

- Extension des horaires d'ouverture les matinées des mardis, jeudis et vendredis de 10h à 12h pendant les petites vacances.
- Temps fort de l'anniversaire des 10 ans de la médiathèque le weekend du 24 et 25 mai avec un concert de piano sur l'eau et l'inauguration des lettres Pôle culturel sur le toit de la médiathèque et d'une œuvre d'art réalisées par les élèves du Lycée Peltier.
- Une programmation intensive de spectacles « extraordinaires » grâce à un budget exceptionnel pour les 10 ans, et des mois thématiques (la poésie en mars, le recyclage en avril) : spectacles, lecture dessinée, performance artistique, ateliers et fresque avec un illustrateur, etc.

PERSPECTIVES 2024

Sophie Verdier

Bibliobraderie de décembre avec 792€ récoltés au profit du Téléthon

ÉCOLE DE MUSIQUE UNE DYNAMIQUE ET DES PROJETS PLEIN LES PUPITRES

14 professeurs

123 élèves répartis sur 35 communes

(22 de la CCES et 13 communes extérieures)



Des disciplines instrumentales toujours plus nombreuses (musique de chambre et création d'un cycle III).

Un travail en partenariat avec les écoles primaires du territoire. Des manifestations assurées tout au long de l'année (auditions des classes instrumentales, concerts, défilés, rencontre de clarinettes, de saxophones, festival de piano, Big Band, etc.)

LES INSTRUMENTS

	Accordéon : 2 élèves
	Clarinette : 12 élèves
	Flûte Traversière : 17 élèves
	Saxophone : 12 élèves
	Trompette : 4 élèves
	Trombone : 6 élèves
	Piano : 21 élèves
	Guitare : 11 élèves
	Batterie
	Percussions : 15 élèves
	Chant Lyrique : 10 élèves
	Contrebasse : 1 élève



Concert de printemps 2023

RETOURSPECTIVE EN PHOTOS



La Nouvelle Scène est tour à tour, salle de spectacle, pôle évènementiel ou encore, salle de séminaire. En 2023, l'équipement a continué de se développer se renouvelant sans cesse. Chaque spectacle, évènement, prestation privée étant différent, notre force est de travailler sur-mesure et de s'adapter au mieux aux besoins de l'évènement. Notre limite n'a que celle de votre imagination...

L'accueil du public est une de nos priorités. Nous portons une attention particulière à vous accueillir dans les meilleures conditions avec des locaux chaleureux, entretenus avec soin et accessibles à tous et ce, dès votre arrivée sur un parking gratuit et facile d'accès.

La Nouvelle Scène bénéficie également d'un cadre exceptionnel avec une vue sur notre campagne qui prend de magnifiques couleurs au fil des journées et des saisons. Ces espaces naturels sont propices à la détente, la convivialité mais aussi la concentration.

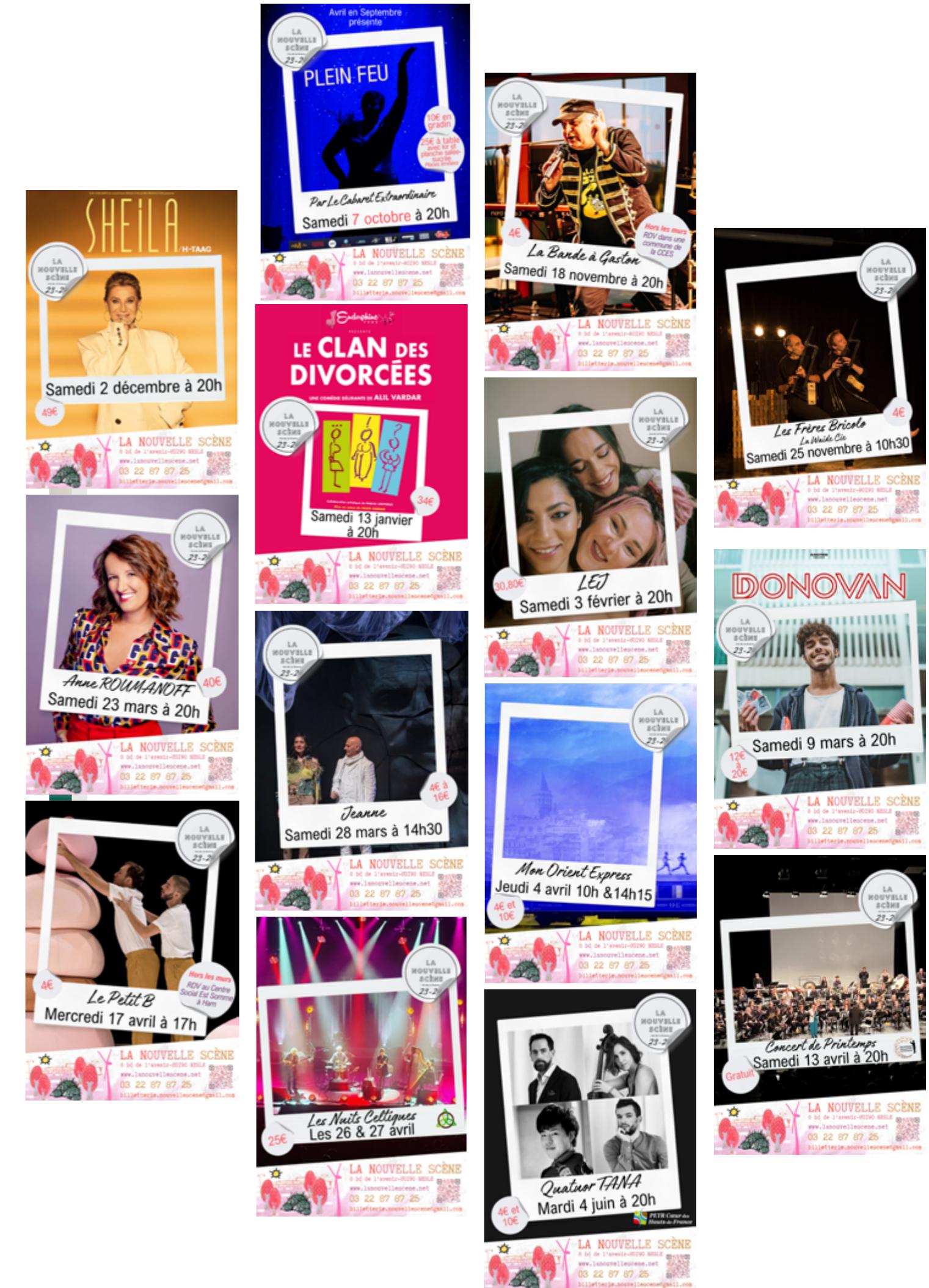
ESPACE SÉMINAIRE



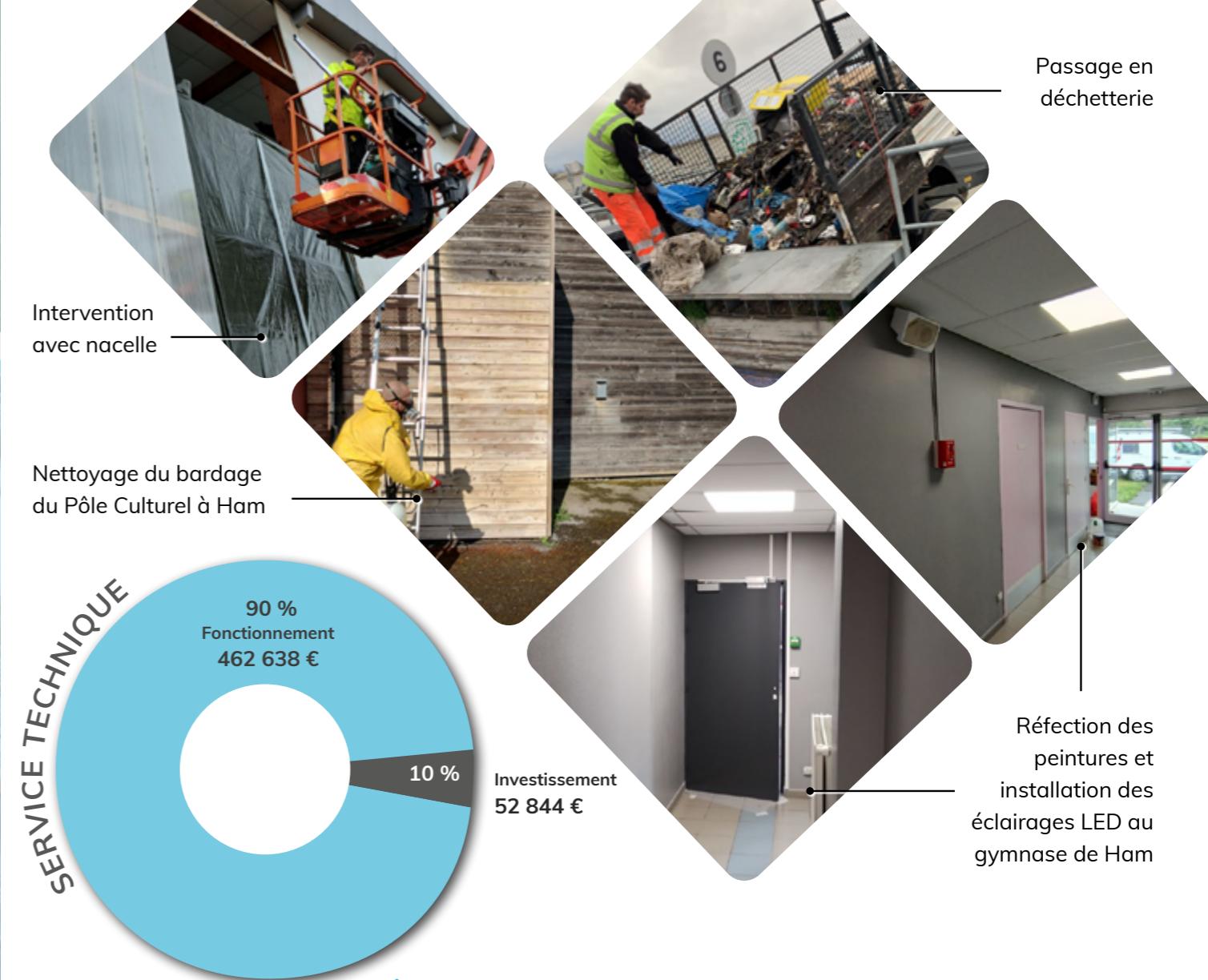
57 locations
(+ 20% par rapport à 2022) générant
69 177,87€ de recettes

Vous souhaitez plus d'information sur la location d'espace, contactez-nous au 06 33 27 09 35 ou sur lanouvellescene@estdelasomme.fr

QUELQUES TEMPS FORTS DE LA SAISON



PÔLE TECHNIQUE



LES MISSIONS DU SERVICE TECHNIQUE

9 agents au service technique, 1 agent qualité sécurité environnement (QSE) et 5 agents au service entretien des bâtiments entretiennent le patrimoine communautaire.



Assurer la maintenance globale des bâtiments et équipements communautaires sur l'ensemble du patrimoine de la CCES



Organiser et préparer les bâtiments communautaires pour les associations, réceptions, conseils...



Assurer les besoins et répondre aux demandes des services annexes de la CCES.



Réaliser, centraliser et mener les actions liées à toutes les vérifications réglementaires du patrimoine bâti.



Assurer l'entretien et le nettoyage des bâtiments communautaires

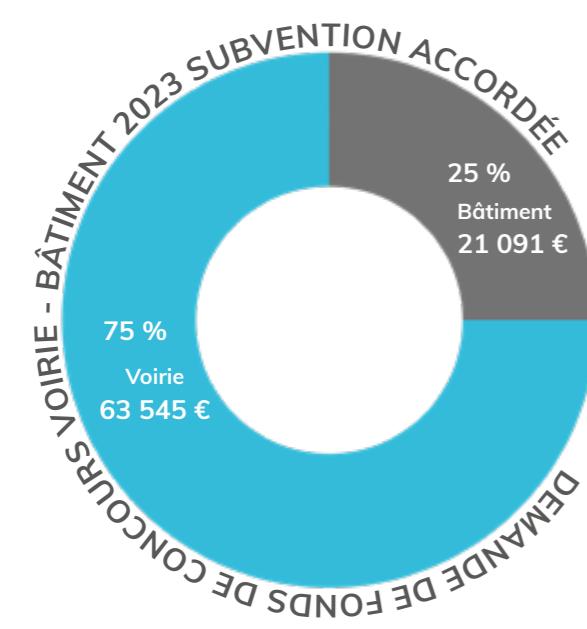


FONDS DE CONCOURS VOIRIE ET BÂTIMENT

Le fonds de concours est un mode de coopération financière, de solidarité territoriale versé par un EPCI à ses communes membres pour les aider à la réalisation de travaux. C'est donc une forme de redistribution financière.

La CCES a instauré la mise en place d'un fonds de concours pour les communes qui souhaitent réaliser des travaux d'investissement sur :

- Leurs voiries communales - Financement de 25% du HT
- Le patrimoine bâti (clos-couvert – PMR) - Financement de 20% du HT



CRÉDITS ESPACES VERTS

La Communauté de Communes de l'Est de la Somme propose d'allouer aux 41 communes un crédit « Espaces verts » afin d'encourager un nombre croissant de communes à favoriser l'embellissement et l'attractivité du territoire.

La CCES a versé en 2023 la somme de 222 202,26 € aux communes



DEMANDES D'INTERVENTION INTERNE

En 2023, la collectivité a investi dans un logiciel « Betterstreet » qui permet aux agents d'effectuer des demandes d'intervention technique auprès du service technique sur l'ensemble du patrimoine. Ce logiciel permet la traçabilité des actions techniques, logistiques, planning, besoins et anticipations.

Pour l'année 2023, 1 219 demandes ont été enregistrées dont 1 042 résolues.



CHEMINS DE RANDONNÉES

La Communauté de Communes de l'Est de la Somme entretient les chemins de randonnée d'intérêt départemental et d'intérêt communautaire, soit 88 kms de chemins.



DÉNEIGEMENT

Une convention a été signée avec le Conseil Départemental de la Somme pour assurer le déneigement du réseau routier départemental lors de situations exceptionnelles. En complément, la CCES s'engage à augmenter le niveau de service sur le réseau secondaire départemental, pour des opérations de déneigement.

Equipée de neuf lames, la Communauté de Communes de l'Est de la Somme est en mesure de faire face aux intempéries neigeuses. Les interventions sont effectuées par des agriculteurs et entrepreneurs de travaux publics locaux.

L'objectif étant d'éviter la paralysie du territoire, en assurant à minima la continuité des activités sociales et économiques mais également en privilégiant le déplacement des services d'urgence.

Pas d'intervention réalisée en 2023.



Ham

Création de places de stationnement
14 899,20 €
Création d'un parking rue Louis Braille
92 958 €



VOIRIES COMMUNAUTAIRES

Travaux réalisés en 2023

Muille-Villette

Rue de Flamicourt
11 983,80 € + 2 793 €

Pithon

Réfection voirie
6 486 €
Route de Pithon à Aubigny-Aux-Kaisnes
60 880,20 €

Monchy-Lagache

Route communale entre Flez et Douvieux
27 642,60 €

Quivières

Route de Guizancourt à Athies
18 367,08 €

Sancourt

Rue de Villers
33 043,85 €

ZA Nesle

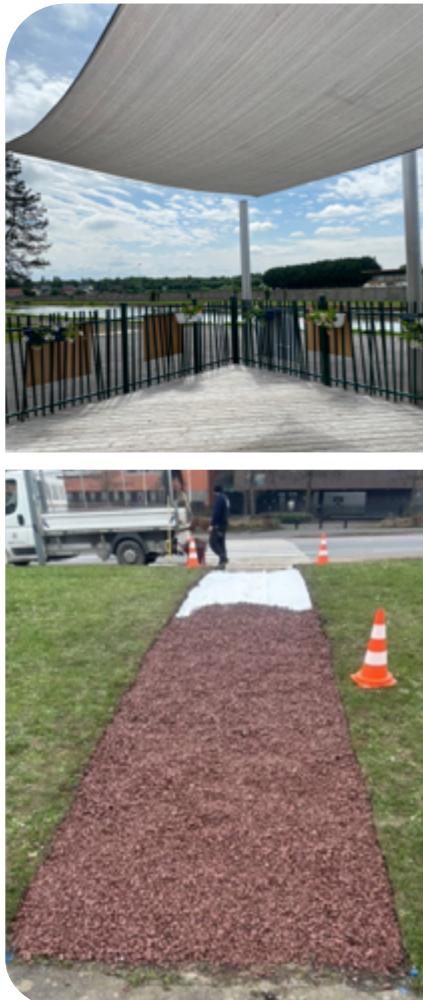
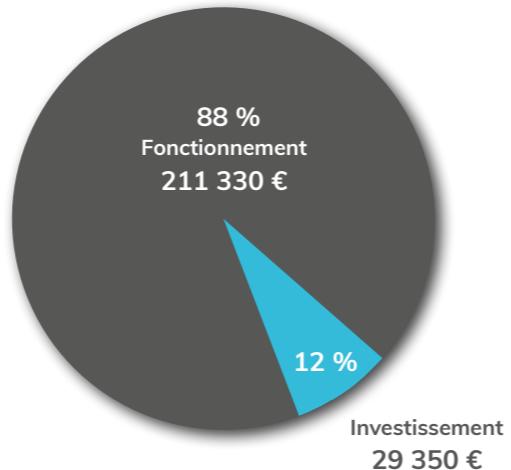
Terrassement
958,78 €

2023 > 270 012,51 €



SERVICE ESPACES VERTS

3,5 ETP entretiennent l'ensemble des Espaces verts communautaires, soit 37 hectares répartis sur les villes de Ham, Eppeville et Nesle. Afin de mieux répondre aux périodes de forte activité, le temps de travail de l'équipe espaces verts est annualisé : 44 heures par semaine d'avril à septembre et 26 heures par semaine d'octobre à mars.



LES CHANTIERS D'INSERTION

La gestion des 3 chantiers est externalisée au prestataire ADI Somme pour l'ensemble des communes de la CCES. Les chantiers sont indépendants les uns des autres et sont encadrés par 3 encadrants techniques distincts.

3 chantiers pour la CCES
207 917,51 €

Coût annuel

61 167,84 € Chantier Brigade EST

61 167,84 € Chantier Brigade OUEST

85 581,83 € Chantier Brigade VERTE

2 chantiers d'insertion interviennent au sein des 41 communes de la CCES. Chaque commune bénéficie de l'équipe du chantier d'insertion 10 jours par an selon un planning prédefini annuellement.

1 chantier « brigade verte » intervient pour le compte de la CCES sur 8 chemins de randonnée, le chemin de halage allant d'Eppeville à Voyennes ainsi que sur une partie des espaces verts de la CCES en complément du service espaces verts.



CENTRE SOCIAL

**PARTENAIRE DE LA CCES
DEPUIS 2017 ET ACTEUR
DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL
LOCAL AU SERVICE DES HABITANTS
DU TERRITOIRE**

Centre Social à **Ham** et une antenne agréée Espace de vie sociale à **Nesle**

998 adhérents chaque année

+ de **50 000 visites** annuelles

38 salariés, 40 bénévoles et 17 membres du conseil d'administration

+ de **50 partenaires** associatifs et institutionnels

CENTRE SOCIAL
12 rue Louis Braille - 80400 HAM
03 22 37 00 22

ESPACE DE VIE SOCIALE
10 rue de la collégiale - 80190 NESLE
03 23 81 01 63



Accompagner les habitants dans leurs démarches
d'accès aux droits notamment numériques
(Frances services et Point relais CAF)



L'accueil
et l'accompagnement
des associations



Dispositif
de paniers solidaires

Les activités de loisirs
tous publics : Broderie, couture,
gymnastique douce, yoga,
danse classique, modern jazz, poterie,...



Gestion d'accueils de Loisirs
avec les communes partenaires d'Athies,
d'Eppeville, et de Morchain et le maintien
d'activités enfance/jeunesse à Ham,...

Actions de soutien
à la scolarité, des cours
de dessin, de poterie....



L'Espace numérique
et le Fablab



Un Centre Animation
Jeunesse pour les 12/17 ans
avec transport gratuit sur tout
le territoire les mercredis et
lors des vacances scolaires,
séjour solidaire en Argentine



Lutter contre l'isolement
des séniors et créer du lien
social : Charte de solidarité
avec les aînés



Actions parentalités organisées toutes l'année
au sein du Lieu d'Accueil Enfant Parents,
la Ludothèque et le Ludobus qui se déplace
dans les communes

**DES ACTIVITÉS ET SERVICES
POUR TOUS SUR L'ENSEMBLE
DU TERRITOIRE**



En 2023, la CCES a versé 175 333 € de subvention de fonctionnement au centre social.



Communauté de Communes de
l'EST de la SOMME

106 rue du Maréchal Leclerc
80400 EPPEVILLE
03 23 81 33 21

WWW.ESTDELASOMME.FR

